

# Bulletin MUNICIPAL

## 2024

# Trentels -Ladignac

---



**34 rue de la Mairie  
47 140 TRENTELS**

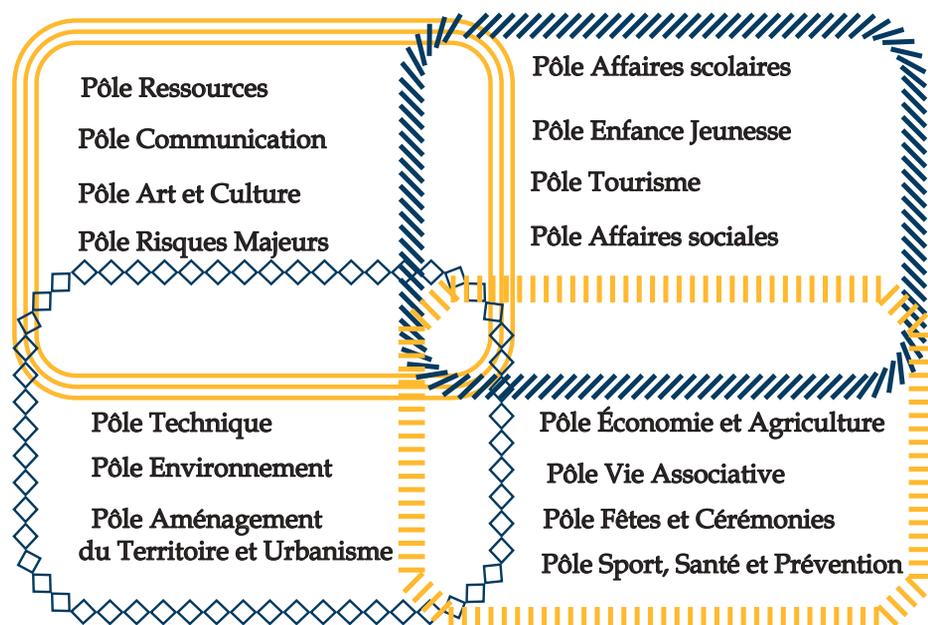
**Tél: 05 53 41 60 72**

**[mairie@trentels.fr](mailto:mairie@trentels.fr)**



# Sommaire

- Le mot du Maire	p. <b>3</b>
- État civil 2023	p. <b>4</b>
- Pôle Bâtiments Voirie Réseaux	p. <b>5</b>
- Pôle Économie et Agriculture	p. <b>6</b>
- Pôle Vie Associative	p. <b>8</b>
- Pôle Affaires Scolaires Enfance Jeunesse	p. <b>9</b>
- Pôle Finances	p. <b>12</b>
- Cantines scolaires de Trentels Ladignac	p. <b>14</b>
- Bibliothèque municipale	p. <b>15</b>
- Association des parents d'élèves	p. <b>16</b>
- La SCIC du Quartier Rural en Transition de Lustrac	p. <b>17</b>
- Le Refuge Cheval Nature en Aquitaine	p. <b>18</b>
- Comité paroissial de Trentels-Ladignac	p. <b>19</b>
- Fêtes et Cérémonies	p. <b>23</b>
- Boule de Trentels - Ladignac	p. <b>22</b>
- Nom des voies et Points de tri de Trentels	p. <b>26</b>
- Association Trentels Détente	p. <b>28</b>
- Association Plein Vent	p. <b>30</b>
- Pôle Tourisme	p. <b>31</b>
- Jumelage Perbais-Trentels-Ladignac	p. <b>32</b>
- Les obligations des propriétaires	p. <b>33</b>
- Informations Pratiques	p. <b>37</b>



## Commissions du Conseil Municipal

# Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal et moi-même avons été honorés par le nombre important de participants à notre cérémonie des vœux ; ce fut par là même, l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants. Cette marque d'intérêt pour la vie de la commune est un signe d'encouragement pour notre conseil municipal. C'est avec un réel plaisir que nous nous sommes retrouvés pour ce traditionnel rendez-vous de début d'année, qui nous avait été refusé pendant la crise COVID.

2023 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, nous ont imposé un contexte affligeant.

Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même, est affecté par des conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que celui des collectivités.

Par ailleurs, les effets dévastateurs du réchauffement climatique se font déjà ressentir et notre commune a dû faire face à plusieurs épisodes de sécheresse et de canicule.

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu le plaisir de voir se concrétiser plusieurs de nos projets.

La cale de mise à l'eau de Lustrac a été réaménagée afin d'offrir, aux pêcheurs et aux secours, la possibilité de mettre à l'eau leurs embarcations en toute sécurité ; des plantations ont été réalisées par nos agents afin d'embellir le site. J'espère que vous serez désormais nombreux à profiter de cette nouvelle vue et de ces nouveaux aménagements.

Je profite de cette occasion pour remercier la Fédération de pêche et le Smavlot pour leurs contributions techniques et financières à ce projet.

Entre 2022 et 2023, près de 7000 m<sup>2</sup> de chemins ruraux et de parkings ont été remis en état, en majorité en bicouche. D'autres travaux de voirie ont été réalisés en fonction des besoins.

Outre les mesures de sobriété énergétique qui ont été prises pour le chauffage et la climatisation, l'éclairage, plusieurs mesures écologiques se sont imposées à nous. Nous avons modifié nos pratiques habituelles vers des consommations plus responsables.

Depuis 2020, ce ne sont pas moins de 300 000 € qui ont été investis entre autres dans la défense incendie de la commune, le renouvellement de matériel pour les agents techniques, et l'entretien des bâtiments.

Pour l'année à venir, je dois, néanmoins, avant tout, vous rappeler que les dotations de l'État ont baissé et que les ressources de la commune n'ont pas augmenté voire ont quelque peu diminué.

Notre choix de ne pas augmenter les impôts au-delà du pourcentage de l'augmentation de l'État, a inévitablement fait stagner les revenus de notre commune.

Les frais pour les dépenses énergétiques ont augmenté malgré les mesures de sobriété qui ont été mises en place.

Il nous faut, bien entendu, assurer les frais de fonctionnement que nous avons cherché à réduire au maximum.

Néanmoins, nous poursuivons nos investissements dans la mesure des capacités de notre budget et cela, toujours en sollicitant les aides et subventions de l'État, du département et de la Région, voire quand cela se justifie, de l'Europe.

Notre vision pour l'avenir reste la même : solidarité, dynamisme et bien-être. C'est pourquoi deux projets importants ont été retenus pour l'année 2024.

L'aménagement d'un parking à proximité de l'école de Trentels, avec la mise aux normes des 2 arrêts bus, la sécurisation de la traversée du bourg par l'installation de 2 plateaux ralentisseurs et la mise en place de feux tricolores micro régulés.

Nous avons également déposé des demandes d'aides à la création d'un parcours de santé à Lustrac. Ce projet a pour but de donner l'accès gratuit pour des activités sportives à l'ensemble de nos administrés, aux adeptes de sport et aux enfants des écoles dans un cadre exceptionnel. Il va sans dire que ce projet ne pourra voir le jour qu'à la condition de l'obtention des aides.

Des projets restent d'actualité et sont dans l'attente de validation d'aides dont pourrait bénéficier la commune, comme la palette de retournement Rue des Ondes à Ladignac et la gestion du pluvial autour du lotissement Rue de Piquemolle.

Un projet de ferme photovoltaïque est en cours d'instruction et s'il devait voir le jour, la commune percevrait une rente sur 30 ans non négligeable.

D'autres études sont également en cours, portant notamment sur le développement touristique et la mobilité douce.

La commune a été retenue sur un nouveau dispositif « Village d'avenir » financé par l'État, ce qui nous permettra de bénéficier d'un accompagnant en ingénierie Technique et Financière pour le développement de nouveaux services.

Pour conclure ce bilan 2023, la réussite de nos actions a été collective et je remercie celles et ceux qui y ont contribué. Je tiens à saluer et à remercier chaleureusement, pour leur travail, leur dévouement, et leur engagement, les adjoints ainsi que tous les conseillers municipaux. S'engager sur un mandat municipal exige une grande disponibilité, et je tiens aussi à remercier leurs conjoints et leurs enfants pour leur acceptation à renoncer à ce temps familial.

Je remercie l'ensemble des agents communaux, ainsi que toute l'équipe de la bibliothèque. Ils réalisent un travail formidable au quotidien pour vous servir du mieux possible.

Je tiens également à saluer le travail de toutes nos associations et à remercier leurs dirigeants et bénévoles pour leur investissement. Nous nous devons de mettre à l'honneur tous les acteurs économiques de notre commune, les artisans, entrepreneurs, commerçants, agriculteurs afin de les remercier pour leur engagement et leur détermination en ces périodes plus que compliquées.

J'exprime ma reconnaissance aux différents acteurs qui apportent leur soutien tant administratif, logistique que financier aux différents projets communaux : l'État, la Région, le Département, et la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot.

Je profite de ce moment pour mettre en avant le service environnement de Fumel Vallée du Lot qui depuis plusieurs mois a réalisé un travail de TITAN ! pour la mise en place de la redevance Incitative. A travers ces quelques lignes, il me semble essentiel de saluer aussi le travail et l'engagement des 3 enseignantes en poste dans nos 2 écoles.

C'est aussi l'occasion, par cette rencontre, de mettre à l'honneur les sapeurs-pompiers bénévoles et professionnels, ainsi que les militaires de la gendarmerie qui assurent toute l'année 24h sur 24h notre sécurité avec un sens du devoir irréprochable.

Chères habitantes, chers habitants, ne doutez pas que nous mettrons tout en œuvre pour que la commune continue à prospérer et à évoluer vers un lieu d'épanouissement pour chacun d'entre vous. Je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez.

Je tiens à vous assurer que notre engagement pour le bien-être de chaque habitant et le développement d'une commune solidaire, innovante et dynamique reste entier et de tous les instants.

Il me semble, qu'en effet, le bonheur de vivre dans notre commune est précieux et nous avons conscience de l'ampleur de notre tâche pour qu'il soit complet pour chacun d'entre vous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, une excellente année 2024 : bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches.

Lionel PAILLAS



## NAISSANCES

Le Conseil Municipal adresse tous ses voeux aux parents de :

Loïs COLLOT, né le 03 mai 2023  
Eärendil SERDOT, né le 24 juin 2023  
Maxyme PETIT MASARO, né le 10 août 2023  
Lino COUDERC, né le 26 novembre 2023

## MARIAGES

Le Conseil Municipal adresse ses meilleurs voeux de bonheur et félicitations à :

M. Daniel BELOTTI & Mme Christine LÉAL, le 25 février 2023  
M. Julien NICOLLEAU & Mme Julie BIETTE, le 19 mai 2023  
M. Stéphane DUSSEY & Mme Asmae ADIB, le 01 juillet 2023  
M. Christopher CHIAPPA & Mme Laydie MIGUEL, le 05 août 2023  
M. Cyril COLLOT & Mme Ophélie JEANNOT, le 12 août 2023

## DECES

Le Conseil Municipal renouvelle ses condoléances aux familles de :

Mme Odette FABRE née SEGUIN, décédée le 18 juin 2023  
Mme Marie-Claude BARBIER née MARAVAL, décédée le 21 juin 2023  
M. Mikaël OLIVIER, décédé le 30 juillet 2023  
M. Raymond BILLAC, décédé le 25 août 2023  
M. Raphaël GERVAUX, décédé le 08 septembre 2023  
Mme Arlette GARGUIL, décédée le 25 octobre 2023  
Mme MASSOU née MALLART Martine, décédée le 26 novembre 2023  
Mme ARDAILLOU née GEORGY Georgette, décédée le 29 décembre 2023

# Pôle Bâtiments Voirie Réseaux

## Travaux réalisés en 2023 :

### => Bâtiments :

- Peinture des classes de l'école de Ladignac.

### => Voirie et Réseaux :

- Travaux préparatoires sur réseaux à l'occasion des futurs travaux sur la traversée du bourg :
  - Effacement réseaux électrique et téléphonique (TE47, Orange et commune)
  - Passage de l'éclairage public en LED
  - Inspection réseau pluvial de Trentels
  - Renouvellement du réseau eau potable sur 500 m (EAU47)
- Réfection de l'alimentation d'eau potable du boulodrome et pose d'un compteur.
- Regoudronnage du parking boulodrome.
- Goudronnage du parking de la maison de kinésithérapie
- Curage de fossés suite aux intempéries.
- Achèvement du programme chemins ruraux entamé en 2022.
- Mise à la côte des regards rue de la Barrière à Ladignac avant goudronnage par la communauté de communes.

### => Aménagement du site de la cale de mise à l'eau à Lustrac :

- Restauration de la cale de mise à l'eau avec aire de retournement (SMAVLOT et commune).
- Reprofilage des abords, rognage de souches, drainage pied de talus.
- Préparation de terres et plantation de 400 arbres et arbustes.

### => Rétablissement du seuil du bief de Saint-Vite sur le Lot (à la demande de l'ASA pour protéger le captage de la station de pompage) :

- Réparation et rejointoiement de la chaussée des Ondes dont des pierres avaient été emportées lors des crues successives.
- Remplacement des batardeaux en bois.

*Les travaux ont été financés par l'Etat, le Département, le SMAVLOT, les communes de Monségur et de Trentels.*

### => Défense Extérieure Contre l'Incendie :

- Poursuite du programme du schéma de défense incendie avec l'installation d'un nouveau poteau incendie et l'équipement de 3 bornes ASA pour permettre le branchement des pompiers.

### => Gestion des cimetières avec un logiciel du CDG mis à disposition par la communauté de communes :

- Numérisation des archives funéraires et intégration au logiciel.
- Relevé topographique des cimetières.
- La prochaine étape sera le lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées.

### => Aménagement de la traversée du bourg de Trentels :

- Lancement du marché de travaux fin janvier 2024.
- Le début des travaux est prévu pour le mois d'avril.

M. Jean-Paul VIALARD a été recruté en début d'année 2023 à la suite du départ de Mme Fanny PECCOLO.

**La commission bâtiments et voirie vous présente ses meilleurs vœux  
pour l'année 2024.**

# Pôle Économie et Agriculture

Société ou Nom propre	Activité	Adresse / 47140 TRENTELS	
AFM ELEC	Electricité générale	Latébène, Route Napoléon	Mr Franck MAZOUR
Alexia LACOSTE	Coiffeuse et Barber à domicile Homme - Femme - Enfant	Trentels	
ARTISAN DU VEGETAL	Entretien parcs et jardins	Route de Lustrac	Adèle Manenc
BAISSET Solène	Ostéopathe	Hameau de Lustrac 1767 Route du Lot	
BIASIORI ET FILS	Dépannage, vente TV, électroménager, informatique	Route de Lafage	Mr Marc BIASIORI
BOUCHET Florence	Infirmière Diplômée d'Etat, Soins à domicile et au cabinet	Hameau de Lustrac 1767 Route du Lot	
CHABAIL William	Charpente, couverture Zinguerie, Ossature Bois	Route de Fumel	
CHEVAL NATURE DE RIVALET	Centre Equestre, Ecurie de soins, Accueil de Chevaux	1725 Route de Saint-Aubin	Mme Amandine SOPETTI
COLLIE Jean-Claude	Charpente, Couverture	251 Route de la Gare	
COUDERC Construction	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	Pont de Capitany, 130 Route Napoléon	Mr Damien COUDERC
CROBAM	Construction d'ouvrage d'Art	34 Rue de la Mairie	
CYNOPLANET	Educateur canin	273 Chemin de la Source	Mr Richard BONNOR
DELPECH Jean-Luc	Entretien parcs et jardins	402 Avenue de la République	
DESPRAT PEPINIERE	Pépinieriste - Vente uniquement aux professionnels	200 Rue de la Liberté,	Mr Christophe DESPRAT
DSP AUTO	Garage automobile, Mécanique, Carrosserie, pose par brise...	93 Avenue de la République	
DUFFA ENVIRONNEMENT	Fauchage, Débroussaillage, Elagage, Abattage	453 Avenue de la République	
ECURIES DE LA GARENNE	Centre Equestre	807 Route Napoléon	Mme Elise ROBETTE
ELEVAGE DU PANJSHIR	Elevage de chevaux Pur-Sang Arabe	346 Route de la Citadelle	Mr et Mme Jean Pierre et Patricia ANTENET
EROC Sarl	Mécanique de précision	275 Route de la Gare	Mr Eric GERMAIN
FAUCHER Benoît	Masseur Kinésithérapeute, Rééducateur Vestibulaire, Ostéopathe	Hameau de Lustrac 1767 Route du Lot	
FERME BIO DE CAPELLET	Confitures, Sorbets, Pruneaux	285 Route de Lafage	Mme Mathilde LACASSAGNE
FILHOL ALAIN	Sonorisation, éclairage	562 Route de la Résistance	
Gîte de Lanave	Gîtes	Route du Stade	
Gîte des Ondes	Gîtes	Ladignac	Jean Claude CANTAGREL
Gîte Rive du Lot	Gîtes	745 Route de la Résistance	Mme LAMBERT
HARMONIE et NATURO	Naturopathe, Iridologue, Apithérapeute	791 Chemin de Bois Petit	Mme Caroline GRANZIERA
La Fontaine	Chambres d'hôtes	Ladignac	
La Granja	Chambres d'hôtes et Gîtes	748 Route de Favard	Mr et Mme DE LAEVER
LAMBERT MOTOCULTURE	Vente, réparation, maintenance	150 Route de la Gare	Mr Jérôme LAMBERT
LANGLOIS Jérôme	Terrassement	356 Avenue de la République	
LE FER AUTREMENT	Mécanique, Serurerie, Fabrication de meubles en métal	2111 Route de Lustrac	Mr Francis IRRMANN
LE LACET GENIAL	Vente en ligne de Lacet		Mme Nathalie DESPRAT
Le RUCHER de SANDRA	Vente de miel		Mme Sandra RENOUILLEAU
MACALLI Christophe	Boulangerie-Pâtisserie, Tabac Presse Alimentation, Pizza en emporter, Relais Poste	399 Avenue de la République	
MARROT Nicolas	Electricité, plomberie, climatisation, Balnéothérapie	135 Chemin de Borde Haute	
MEXICAIN MOTORS	Lustrage Auto/moto, Rénovation d'optiques, Nettoyage intérieur - Extérieur	573 Rue de Piquemolle	M Christopher Chiappa
OLLIER Christine	Elevage et dressage chiens truffiers		
PATRICK POSE	Stores intérieurs et extérieurs, Enseignes	3062 Route de Fumel	Mr Patrick Messines
PENSION FÉLINE de la Source	Pension pour Chat	273 Chemin de la Source	Mme Véronique BONNOR
PLATRERIE DESIGN	Neuf, Rénovation, Placo Déco, Isolation; Agencement Intérieur	Ladignac 47140 Trentels	
Pousse-Pousse Libre Service	Légume Bio - Vente directe au lieu dit Lanave		Mr Gabin LAVILLE
Projet Travaux 47	Construction, Aménagement, rénovation d'habitat ou d'espaces professionnels	4460 Route du Château de Laval	Mr et Mme GABARROCHE
RANCILLAC Isabelle	Infirmière Diplômée d'Etat, Soins à domicile et au cabinet	Hameau de Lustrac 1767 Route du Lot	
SECHET Philippe	Maçonnerie		
TAXI JEROME	Taxi		
TP Proxi Service 47	Mécanique Travaux Publics et Agricole	452 Route de Villeneuve	Mr Guy KEREVER
TRANSPORTS PAPION	Transport routier	355 Route de la Gare	
USINAGE SERVICES PRESTATIONS	Réparation de machines et équipements mécaniques	305 Route de la Gare	Mr Simon TEYTAUT

Trentels

Accueil > Vivre votre ville > Annuaire des entreprises

Annuaire des entreprises

Retrouvez les coordonnées des entreprises de la ville de Trentels.

<https://www.trentels.fr/annuaire-entreprises.html>

# Pôle Économie et Agriculture

	Coordonnées Téléphonique	Coordonnées Mail	Site Internet
Mr Franck MAZOUR	05 53 01 03 16 ou 06 13 49 08 69	<a href="mailto:afm-elec@orange.fr">afm-elec@orange.fr</a>	
	07 65 85 24 59		
Adèle Manenc	06 79 31 19 97		
	06 52 10 20 46		
Mr Marc BIASIORI	05 53 41 60 29	<a href="mailto:contact@etsbiasiori.fr">contact@etsbiasiori.fr</a>	
	06 79 17 77 96		
	07 78 20 75 97	<a href="mailto:williamchabail@sfr.fr">williamchabail@sfr.fr</a>	
Mme Amandine SOPETTI	06 17 22 71 25		
	05 53 41 60 66		
Mr Damien COUDERC	06 46 43 01 68	<a href="mailto:damiencouderc@sfr.fr">damiencouderc@sfr.fr</a>	
	05 53 71 21 86	<a href="mailto:contact@crobam.fr">contact@crobam.fr</a>	
Mr Richard BONNOR	06 25 37 52 59		<a href="http://www.cynoplanet.com">www.cynoplanet.com</a>
	06 82 55 04 37	<a href="mailto:passion2vie@aol.com">passion2vie@aol.com</a>	
Mr Christophe DESPRAT	05 53 41 60 74		
	05 53 41 64 25	<a href="mailto:dspauto.jerome@orange.fr">dspauto.jerome@orange.fr</a>	
	06 72 27 60 36	<a href="mailto:duffa.alain47@orange.fr">duffa.alain47@orange.fr</a>	<a href="https://fr-fr.facebook.com/SarlDuffaEnvironnement">fr-fr.facebook.com/SarlDuffaEnvironnement</a>
Mme Elise ROBETTE	06 23 14 43 01		<a href="http://www.lagarenne-47.ffe.com">www.lagarenne-47.ffe.com</a>
Mr et Mme Jean Pierre et Patricia ANTENET	05 53 41 61 61 ou 06 85 17 88 49		<a href="http://www.elevagedupanishir.fr">www.elevagedupanishir.fr</a>
Mr Eric GERMAIN	05 53 41 70 26	<a href="mailto:eric.germain@eroc.eu">eric.germain@eroc.eu</a>	<a href="http://www.eroc.eu">www.eroc.eu</a>
	06 52 10 20 46	Prise de rendez vous sur	<a href="http://www.malia.com">www.malia.com</a>
Mme Mathilde LACASSAGNE	06 68 41 70 72	<a href="mailto:fermebio@lesdelicesdemathilde.fr">fermebio@lesdelicesdemathilde.fr</a>	<a href="http://www.lesdelicesdemathilde.fr">www.lesdelicesdemathilde.fr</a>
	06 11 93 30 56		
	06 21 89 23 20	<a href="mailto:cha.ar@hotmail.fr">cha.ar@hotmail.fr</a>	<a href="http://lanave47.free.fr/">http://lanave47.free.fr/</a>
Jean Claude CANTAGREL	05 53 71 53 58	<a href="mailto:cantagrel.jeanclaudio8859@gmail.com">cantagrel.jeanclaudio8859@gmail.com</a>	<a href="https://www.tourisme-lotetaronne.com/hebergements-locaux/le-gite-www.facebook.com/Gite-Rive-du-Lot-Hameau-de-Justrac-47140">https://www.tourisme-lotetaronne.com/hebergements-locaux/le-gite- www.facebook.com/Gite-Rive-du-Lot-Hameau-de-Justrac-47140</a>
Mme LAMBERT	06 88 49 08 52	<a href="mailto:marylin.lambert@gmail.com">marylin.lambert@gmail.com</a>	
Mme Caroline GRANZIERA	06 68 70 42 18	<a href="mailto:harmonienaturo.cg@gmail.com">harmonienaturo.cg@gmail.com</a>	<a href="http://www.harmonie-naturo.com">www.harmonie-naturo.com</a>
	06 69 13 42 94	<a href="mailto:lecoulantv@gmail.com">lecoulantv@gmail.com</a>	<a href="https://www.tourisme-fumel.com/fr/fiche/chambres-dhotes/la-fontaine">https://www.tourisme-fumel.com/fr/fiche/chambres-dhotes/la-fontaine</a>
Mr et Mme DE LAEVER	06 38 52 63 79	<a href="mailto:info@gites-lagranja.com">info@gites-lagranja.com</a>	<a href="http://www.gites-lagranja.com">www.gites-lagranja.com</a>
Mr Jérôme LAMBERT	05 53 41 60 15	<a href="mailto:lambert47@wanadoo.fr">lambert47@wanadoo.fr</a>	<a href="http://www.lambert-motoculture.fr">www.lambert-motoculture.fr</a>
	05 53 49 01 74		
Mr Francis IRRMANN	06 11 90 13 99	<a href="mailto:leferautrement.fi@gmail.com">leferautrement.fi@gmail.com</a>	<a href="http://www.leferautrement.com">www.leferautrement.com</a>
Mme Nathalie DESPRAT	06 32 79 83 04		<a href="http://www.lacetgenial.com">www.lacetgenial.com</a>
Mme Sandra RENOUILLEAU	06 47 71 98 65		
	05 53 41 61 09		
	06 60 60 99 35	<a href="mailto:eur.marrot@orange.fr">eur.marrot@orange.fr</a>	
M Christopher Chiappa	06 78 60 64 91	<a href="mailto:mexicain1234@gmail.com">mexicain1234@gmail.com</a>	
	06 08 02 92 30	<a href="mailto:masderognard@gmail.com">masderognard@gmail.com</a>	
Mr Patrick Messines	06 09 70 48 09	<a href="mailto:p.messines@yahoo.fr">p.messines@yahoo.fr</a>	
Mme Véronique BONNOR	06 34 41 11 15		<a href="http://www.pensionchats47.fr">www.pensionchats47.fr</a>
	06 41 70 77 64	<a href="mailto:martinez47370@gmail.com">martinez47370@gmail.com</a>	
Mr Gabin LAVILLE	07 61 05 33 22		
Mr et Mme GABARROCHE	06 32 04 48 55	<a href="mailto:projettravaux47@orange.fr">projettravaux47@orange.fr</a>	
	06 11 78 79 06		
	05 53 40 13 93		
	06 15 42 43 71		
Mr Guy KEREVER	05 53 40 10 65 ou 06 72 46 56 12		
	05 53 41 60 97 ou 06 14 11 90 73	<a href="mailto:papion.transp@wanadoo.fr">papion.transp@wanadoo.fr</a>	<a href="http://www.transports-papion.fr">www.transports-papion.fr</a>
Mr Simon TEYTAUT	06 14 60 30 33		

 **PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**



<https://www.fumelvalleedulot.com/fr/page/73/pole-developpement-territorial>

# Pôle Vie Associative

## ASSOCIATIONS DE TRENTELS 2024 et BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

ASSOCIATIONS TRENTELS 2024	Président-e-s	Contact mail	Téléphone
Anciens combattants	J. Lambert		06 70 07 38 01
Amitié Perbais - Trentels - Ladignac	Marylin Lambert	<a href="mailto:marylin.lambert@gmail.com">marylin.lambert@gmail.com</a>	06 88 49 08 52
Trentels Détente	Véronique Legros	<a href="mailto:verolegros47@orange.fr">verolegros47@orange.fr</a>	06 95 31 15 63
	Jean-Bernard Cantegrel	<a href="mailto:jeanbernard.cantegrel@orange.fr">jeanbernard.cantegrel@orange.fr</a>	06 32 16 17 56
La Boule Trentels - Ladignac	Jean-Michel Delpont	<a href="mailto:poutot2@wanadoo.fr">poutot2@wanadoo.fr</a>	06 88 56 32 04
Le Trèfle	Monique Gauran	<a href="mailto:morenomartinezangelique@gmail.com">morenomartinezangelique@gmail.com</a>	06 25 29 26 23
Association des Parents d'Elèves	Véronique Delbuguet	<a href="mailto:verod47@gmail.com">verod47@gmail.com</a>	06 07 61 91 60
Plein Vent	Viviane Gorny	<a href="mailto:viviane.gorny@gmail.com">viviane.gorny@gmail.com</a>	06 71 12 69 24
Société de Chasse	Eric Germain	<a href="mailto:eric.germain@eroc.eu">eric.germain@eroc.eu</a>	06 82 05 25 58
	Christophe Desprat	<a href="mailto:christophe.desprat@orange.fr">christophe.desprat@orange.fr</a>	
	Dominique Graniczny	<a href="mailto:dominique.graniczny@wanadoo.fr">dominique.graniczny@wanadoo.fr</a>	
USTL XIII	Nicolas Cassagne	<a href="mailto:mathildelambrot@gmail.com">mathildelambrot@gmail.com</a>	
	Jérôme Séchet	<a href="mailto:jerome@maconnerie-sechet.fr">jerome@maconnerie-sechet.fr</a>	
Refuge Cheval Nature en Aquitaine	Marie Geoffrin	<a href="mailto:rugby.ustl13@gmail.com">rugby.ustl13@gmail.com</a>	
	Amandine Sopetti	<a href="mailto:refugechevalnature@gmail.com">refugechevalnature@gmail.com</a>	06 17 22 71 25
Bibliothèque Municipale	Monique Olivetti	<a href="mailto:bibliotheque@trentels.fr">bibliotheque@trentels.fr</a>	

### LOCATION DE SALLES ET DE MATÉRIEL

Selon délibération du Conseil Municipal N°2023-DE-070 en date du 09/12/2023

La commune de Trentels dispose de deux salles qui peuvent être mises à disposition des associations de la commune, ou louées sous certaines conditions.

Renseignements complets auprès de la Mairie : 05 53 41 60 72

Salle des Fêtes de Trentels : Capacité 250 personnes  
Familles de la commune : 100€ le weekend  
Familles hors commune : 400€ le weekend  
Associations ou sociétés externes : 400€ le weekend

Salle de Lustrac : Capacité 50 personnes  
Familles de la commune : 70€ le weekend  
(Hors période d'ouverture du camping de Lustrac)

- Tables : 1.50 € la table (6 maximum)

- Chaises : 0.50 € (25 maximum)

Lors de la réservation, il est demandé un d'engagement.

# Pôle Affaires Scolaires Enfance Jeunesse

## Écoles

### L'équipe pédagogique et les effectifs 2023-2024



#### Pour l'école maternelle de Ladignac

Madame LARUE Elsa, directrice de l'école maternelle a repris le poste de Sylvie Lefebvre partie pour une retraite bien méritée

2 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), MACIAS Hélène et LAZARO Martine se partagent le temps scolaire pour seconder Madame LARUE et la garderie

A la rentrée de septembre, les élèves de Grande Section (GS) ont réintégré les locaux de l'école maternelle à Ladignac

-Petite section (PS): 2 élèves

-Moyenne section (MS): 8 élèves

-Grande section (GS): 7 élèves

=> Joindre l'école maternelle de Ladignac : 05 53 41 60 39      ec.mat.ladignac@ac-bordeaux.fr

#### Pour l'école primaire de Trentels

Madame JOLY Céline, directrice

- CP : 16

- CE1 : 6

Madame PORTET Valérie

- CE2 : 6

- CM1 : 2

- CM2 : 6

=> Joindre l'école élémentaire de Trentels : 05 53 41 61 66      ec.elem.trentels@ac-bordeaux.com

#### Les rythmes scolaires

Semaine à 4 jours : lundi/mardi/jeudi/vendredi

Temps scolaire pour les 2 écoles : 9h-12h et 13h30-16h30

#### La garderie

Est un service municipal ouvert aux enfants scolarisés fréquentant les écoles de Trentels et Ladignac.

A Trentels la garderie est assurée par Laurence MAZZONI

A Ladignac par l'ATSEM de service : Hélène MACIAS ou Martine LAZARO

Les horaires de garderie sont communs aux 2 écoles : 7h30-9h00 et 16h30-18h30

**Pour rappel : En fin de maternelle, « le billet du maire » disponible en mairie est nécessaire pour l'inscription à l'école élémentaire de Trentels.**



**Attention, l'inscription n'est pas automatique !**

## Transports scolaires

**Transport vers le Collège de Penne d'Agenais** : s'adresser au SIVU PENNE D'AGENAIS - TRANSPORT SCOLAIRE (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Transports Scolaires)  
12 avenue de la Libération - 47140 PENNE D'AGENAIS 05 53 41 68 99

**Transport vers le Fumélois ou le Villeneuvois** : s'adresser à la Mairie de Monsempron-Libos au 05 53 71 11 56.

## Petite Enfance

### Le guichet Unique

Est un service à destination des parents pour toutes informations concernant l'accueil des jeunes enfants. Un accompagnement dans la recherche d'un mode de garde, inscription en crèche, liste des assistantes maternelles.

C'est un service associé **au Relais Petite Enfance** (anciennement RAM ou Relais Assistantes Maternelles) de chaque secteur :

À Fumel, au Pôle Petite Enfance - 3 passage Paul Froment - 05 53 75 05 71

À Penne d'agenais, à côté de la crèche - Lieu dit Ferrié - 05 53 75 05 71

Lorsque les parents se présentent au Guichet Unique, ils reçoivent l'information sur 2 modes d'accueil : collectif ou individuel. Au cours de cet entretien, l'écoute des parents est essentielle pour les accompagner au mieux dans le choix du mode d'accueil.

*Un dossier d'inscription en crèche et la liste des assistantes maternelles du secteur concerné, fumélois ou pennois, leur est remis.*

### L'accueil chez une assistante maternelle

Les parents qui souhaitent confier leur enfant à une assistante maternelle reçoivent une information détaillée :

- Remise de la liste des assistantes maternelles
- Les particularités de ce mode d'accueil
- La relation employeur/salarié
- Explication du contrat de travail pour l'emploi d'une assistante maternelle
- La convention collective applicable
- Une estimation des coûts peut être envisagée
- Les formalités administratives
- Les aides financières possibles

Ensuite, les parents contactent directement les assistantes maternelles afin de choisir la personne qui correspondra le mieux.

Le Relais Petite Enfance reste l'interlocuteur privilégié pour toute aide concernant ce mode d'accueil.



### Dans tous les transports scolaires :

**Le port du gilet jaune de sécurité est obligatoire.  
Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire**

# Pôle Affaires Scolaires Enfance Jeunesse

## L'accueil en crèche

### 3 crèches sont implantées sur le territoire Fumel Vallée du Lot :

Celles de Fumel et de Penne D'Agenais sont gérées par la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, celle de Cazideroque est en gestion associative par DSP (délégation de service public).

- Crèche La Souris Verte - Passage Paul Froment - Fumel

05 53 71 09 82 - sourisverte@cc-dufumelois.fr

- Crèche Pomme d'Happy - Lieu dit Ferrié - Penne d'Agenais

05 53 49 22 51 - pommedhappy@cc-dufumelois.fr

- Crèche Caziminu's - CAP CAZI Association Familles Rurales - Le bourg 47370 Cazideroque

- 05 53 40 77 49 - caziminus@capcazi

### 2 possibilités :

1/ Les parents peuvent faire une pré-inscription sur le site de la CAF « [monenfant.fr](http://monenfant.fr) »

Dans ce cas, un message est transmis automatiquement au Guichet Unique, la responsable contacte les parents et leur propose un entretien.

2/ Les parents contactent directement le Guichet Unique par téléphone ou en visite spontanée.

Dans les 2 cas, un dossier d'inscription leur est remis.

Le dossier complété est à remettre au Guichet Unique à partir du 4ème mois de grossesse.

Après vérification, un récépissé de dépôt atteste de la remise du dossier, complet ou incomplet.

### La commission d'attribution des places en crèche

Afin d'accorder des places de manière équitable, la décision est prise en commission.

Celle-ci est composée d'élus, des directrices de crèche et des responsables du Guichet Unique

Elle se réunit le 2ème lundi de chaque mois impair.

Après présentation des disponibilités exactes des crèches, la commission étudie chaque dossier en détail, afin de répondre le plus justement aux besoins des familles.

Dans la semaine qui suit la réunion, les parents sont informés de la décision par courrier ou par mail.

### Le REAAP

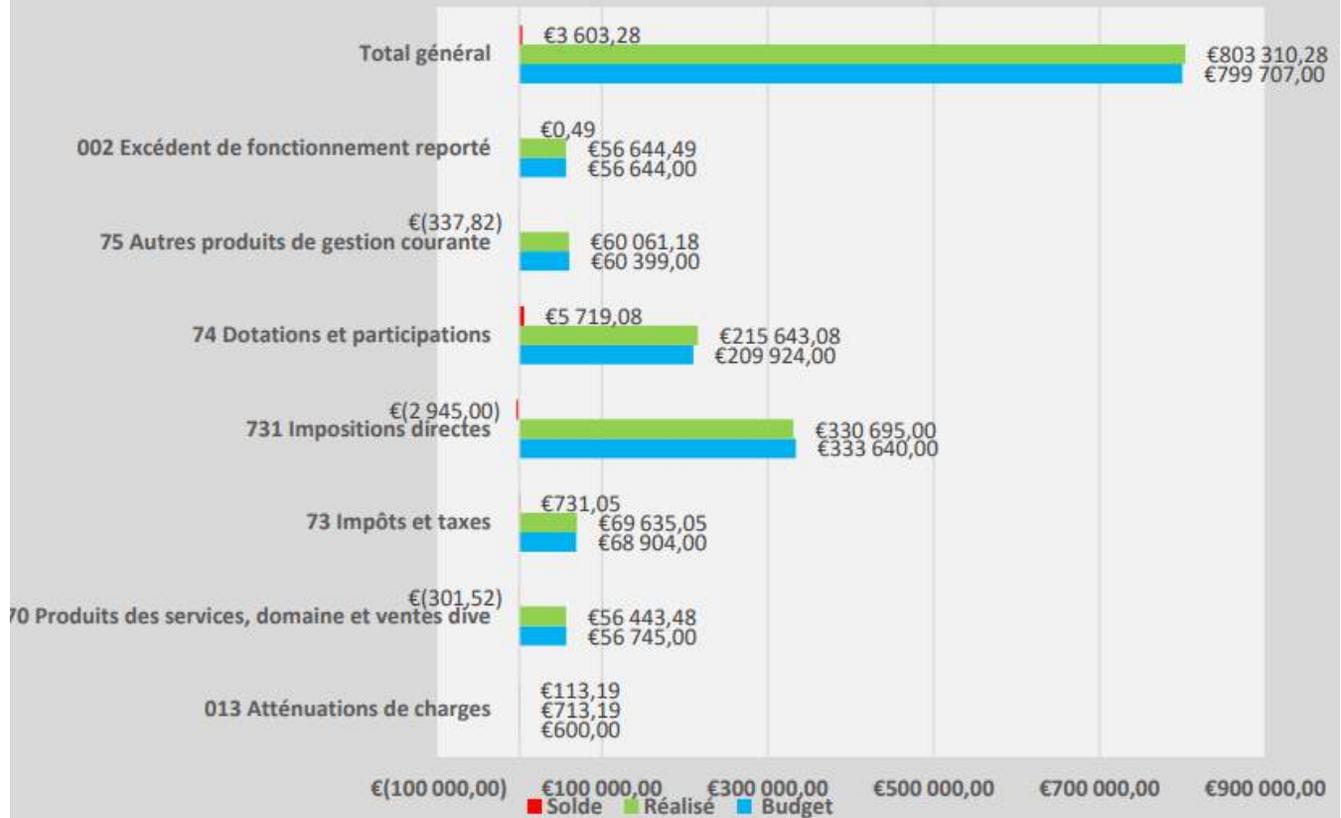
Le REAAP (Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) réunit les partenaires qui mettent en œuvre des actions avec et pour les parents, avec ou sans les enfants, en mettant à leur disposition un ensemble de ressources pour les accompagner dans l'éducation de leurs enfants.



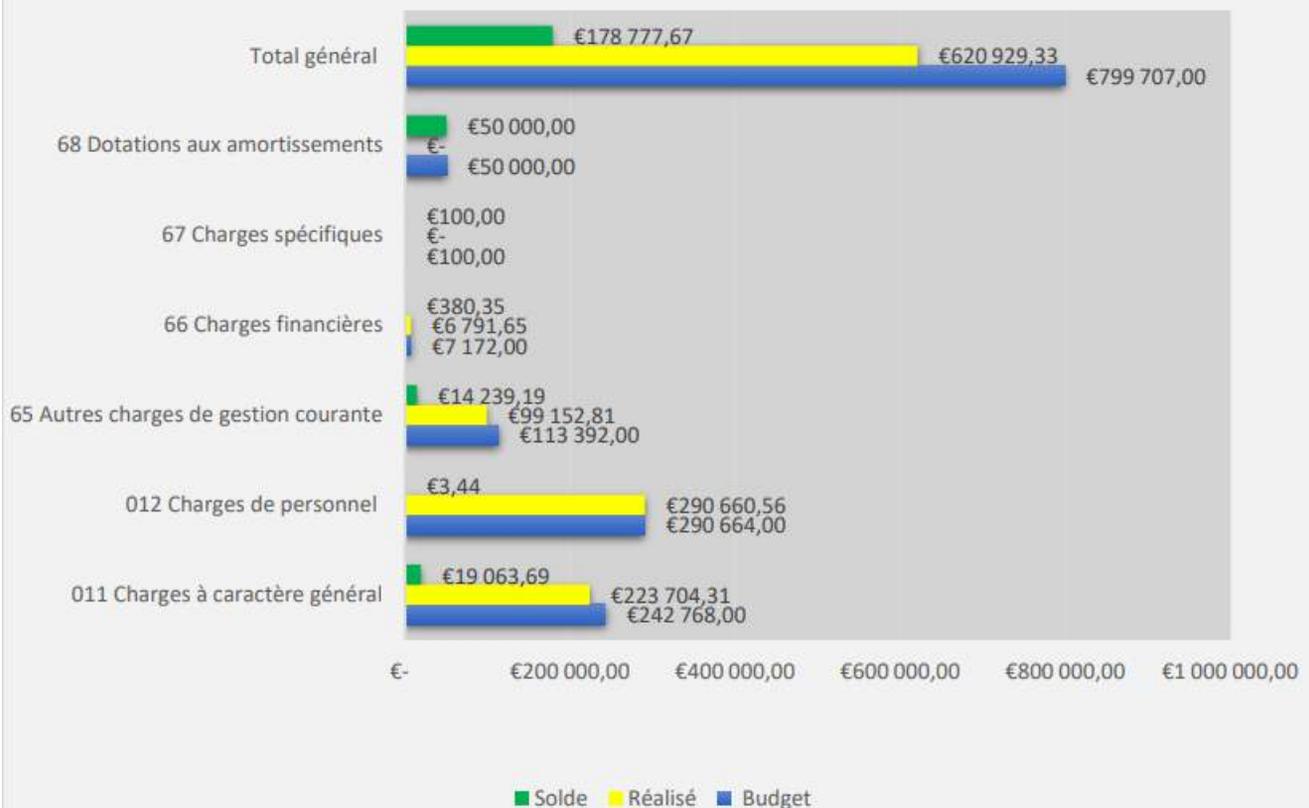
La commission vous présente ses Meilleurs Vœux !

# Pôle Finances

## Recette de Fonctionnement



## Dépenses de Fonctionnement



# Pôle Finances

Malgré les augmentations générées par la montée de l'inflation les impacts sur le budget. Les dépenses de fonctionnement ont pu être maîtrisées ;

Les investissements ont été limités aux projets qui avaient été initiés en 2022 et aux travaux qui ont pu être autofinancés.



# Cantines scolaires de Trentels Ladignac

## Un menu végétarien par semaine dans notre cantine scolaire

Toute la restauration scolaire – de la maternelle au lycée – doit proposer au moins un menu végétarien par semaine.

C'est-à-dire un menu unique sans viande ni poisson, crustacés ou fruits de mer. Il pourra néanmoins comporter des œufs ou des produits laitiers.

La loi Climat, promulguée le 22 août 2021, est venue confirmer cette mesure que la loi Egalim avait introduite à titre expérimental pendant deux ans en 2019. L'objectif est de promouvoir une alimentation variée et équilibrée, avec une diversification des sources de protéines. L'introduction de protéines végétales permet par ailleurs de faire des économies qui peuvent être réinvesties dans l'achat de produits de qualité.

Pour répondre à cette obligation, notre Cantinière, Aline BORIS est allée se former, en Avril 2023, sur de nouvelles recettes de menus végétariens en vue de proposer de nouveaux mets pour le plus grand bonheur des enfants.

Cela fait maintenant 3 ans que la Mairie de Trentels a repris la gestion de la cantine scolaire.

Un contexte économique défavorable avec l'augmentation du coût des énergies et des matières premières, a obligé la municipalité à revoir le prix facturé aux familles pour l'année scolaire 2023/2024.

Rappelons que le prix proposé est fonction du quotient familial.

3 tarifications existent: 3,50 euros/ repas pour le tarif le plus élevé, 1 euro pour le tarif intermédiaire et 0.80 euro pour le plus bas.

Pas de surcoût pour la Mairie, qui a obtenu une aide triennale du ministère des solidarités et de la santé pour ces 2 tarifs les plus bas.

**Remercions Aline et Janique qui œuvrent au quotidien pour satisfaire au mieux les papilles de nos enfants.**



# Bibliothèque municipale

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une petite bibliothèque dans une petite commune rurale. La bibliothèque municipale de Trentels.

Elle met toute son énergie à partager et faire partager l'amour des livres et le plaisir de la lecture. Et il semble qu'elle réussit plutôt bien sa mission puisqu'elle accueille chaque année davantage de lecteurs et de livres. Bien sûr, elle est soutenue par le Conseil municipal et la Médiathèque départementale, l'équipe des bénévoles, mais surtout par la fidélité de ses adhérents et des professeurs des écoles.

Fréquenter une bibliothèque la fait vivre. C'est un havre de paix, un lieu culturel ouvert à tous, gratuit et bienveillant. Et c'est toujours un lieu d'animations.

En 2023 les cafés-lecture de printemps et d'automne avec Isabelle Oggero et Alice Emelvé, les lectures au fil du Lot à Lustrac avec le Poïpoïdrome cet été ou les récits de Noël au marché de l'APTL.

L'accueil des élèves des écoles maternelle et élémentaire avec plusieurs intervenantes extérieures dont l'Atelier de lecture à voix haute et E. Ambroise et A.M. Leclerc, respectivement illustratrice et autrice, qui ont expliqué la création d'un album jeunesse.

Plus récemment, l'écriture ludique de haïkus, courts poèmes japonais, avec Andrée Lascombes. Et nous avons aussi beaucoup parlé rugby !



Pour nos derniers rendez-vous de l'année scolaire, les enfants de maternelle, avec l'aide de Tiphaine leur maîtresse, nous ont fait la surprise d'une très jolie lecture de kamishibai et nous avons été invitées à l'école élémentaire par Céline, Valérie et leurs élèves, moments chaleureux et touchants.

Nous les remercions tous pour ces gentilles attentions.



En 2024 nous espérons continuer notre modeste contribution au maintien du lien culturel et social et vous accueillir toujours plus nombreux dans cette "petite bibliothèque".

Andrée, Joëlle, Christiane, Jeannine, Viviane et Monique vous souhaitent une très bonne année !

Accueil  
Mardi de 16h à 18h  
Samedi de 9h à 12h  
Inscription et  
prêts gratuits



"Le travail me contrarie  
Ma vie est ennuyeuse  
J'aime autant lire  
En compagnie d'un gros chat"  
Laoshu

# Association des Parents d'Élèves

Fin juin, l'association a organisé une kermesse pour les enfants des écoles de Trentels et Ladignac.

De nombreux parents sont venus voir les élèves donner leur spectacle de fin d'année et participer aux différents jeux proposés.



Au mois d'octobre se tenait l'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves.

Après un bilan financier et moral, le bureau a connu quelques changements :

Présidente : DELBUGUET Véronique

Vice-Présidente : GRUMEAU Johanna

Trésorier : BONHOURE Cyril

Vice-trésorière : DUCHATEAU Jonathan

Secrétaire : BOURHABA Yassin

Secrétaire adjointe : DUVERGER Mégane

Membre actif : RENOULLEAU Sandra



En septembre, l'Association des Parents d'Elèves a organisée sa randonnée « Les foulées de la rentrée », une autre édition viendra peut-être voir le jour au printemps.

Afin de récolter des fonds pour financer les projets scolaires des 2 écoles du village, nous avons participé aux marchés gourmands du village, à la bourse aux jouets de l'USTL XIII, au marché de Noël organisé par l'association Perbais-Trentels-Ladignac.

Pour finir l'année 2023, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants lors de la soirée de Noël organisé le dernier vendredi avant les vacances. Marché des écoles, distribution de cadeaux, auberge espagnole et boum au programme de ce dernier événement de l'année que, nous espérons, les enfants auront appréciés.

Nous remercions tous les parents qui nous aident lors de ces différents événements.



Et pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Tous les membres de l'A.P.E. vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

# La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)

## du Quartier Rural en Transition de Lustrac

### Le Quartier Rural en Transition de Lustrac

En quoi consiste ce projet d'intérêt collectif ? Développé sur un terrain de 4 hectares en partenariat avec la Commune de Trentels, ce quartier rural en transition sera à la fois un lieu d'habitation pour une quinzaine de foyers et un lieu d'activités économiques au service du développement soutenable de son territoire de vie.

### De la mise en place du jardin partagé....

Depuis Avril 2023 a été conçu et mis en place un jardin partagé sur le terrain du futur Quartier Rural en Transition, en face de la maison de kinésithérapie à Lustrac. Ce jardin a pour but de tisser des liens entre les personnes du projet et les habitants de Trentels. Jérôme, le jardinier référent, accueille le public lors de sessions de jardinage qui ont lieu deux fois par semaine le mercredi et le samedi matin.

En Juin dernier, les élèves des écoles de la commune ont pu venir au jardin pour mettre en terre des plants de légumes et de fleurs et déguster les fruits et légumes du jardin. Trois ateliers pédagogiques ont été animés dans les classes de maternelle et d'élémentaire pour sensibiliser les élèves à l'observation du monde végétal et animal.

Enfin, une partie de la production du jardin fournit déjà la cantine des écoles. Par exemple, en Septembre et en Octobre, les enfants ont pu savourer des plats préparés avec les potimarrons et les tomates cerises du jardin partagé.



### ... à l'arrivée des pelleteuses sur le terrain !

Depuis novembre 2023, les travaux du CERF (Centre d'Ecoconstruction de Ressources et de Formation) ont débuté une durée de 18 mois. Le CERF est une initiative anticipant l'évolution des besoins en écoconstruction et en formations spécialisées. Son fonctionnement s'appuiera sur trois piliers : l'information et la sensibilisation, la formation et le déploiement d'ateliers semi-industriels.

L'année 2024 sera marquée par le lancement du programme Chantier Qualification Nouvelle Chance, qui intégrera 12 stagiaires dans le chantier de construction du CERF.

Ce chantier-école, en partenariat avec des entités reconnues de l'écoconstruction telles que les Compagnons Bâisseurs, AEZEO, OVIVANT contribuera à la visibilité et à l'établissement de notre réputation.

Parallèlement, nous organiserons des premières formations en prenant pour supports la rénovation énergétique de bâtiments de partenaires locaux, ainsi que la construction du premier lot de logements écologiques du quartier rural en transition de Lustrac.

# Le Refuge Cheval Nature en Aquitaine



06 17 22 71 25

## La situation

Le refuge Cheval Nature en Aquitaine est un endroit dédié à la protection et au bien-être des chevaux. Situé au cœur du lot et Garonne, ce refuge offre un havre de paix pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés ou abandonnés.

En plus de prendre soin des chevaux, le refuge s'engage également à sensibiliser le public à la cause des chevaux maltraités et à promouvoir des pratiques éthiques en matière d'élevage et de soins aux animaux.

Le refuge Cheval Nature en Aquitaine offre également des opportunités de bénévolat, de parrainage et de visites pour ceux qui souhaitent soutenir leur cause.

Le refuge Cheval Nature en Aquitaine est en grande difficulté car il rencontre des problèmes financiers et de ressources. Les coûts liés à l'entretien des chevaux, à la nourriture, aux soins vétérinaires et à l'entretien des infrastructures peuvent être très élevés. De plus, le refuge dépend souvent des dons et des subventions pour fonctionner, ce qui peut être instable et insuffisant pour répondre aux besoins des animaux.

En outre, la pandémie de COVID-19 a également eu un impact négatif sur de nombreuses associations et refuges, en réduisant les donations et en limitant les possibilités d'adoption et de soutien.

Ainsi, le refuge Cheval Nature en Aquitaine a du mal à faire face à ces défis et peut être confronté à des difficultés pour assurer le bien-être et la protection des chevaux. Il est donc important de sensibiliser et de soutenir cette cause pour aider à sauver cet espace vital pour les chevaux en détresse. N'hésitez pas à écrire un mail si vous souhaitez nous venir en aide. Vous retrouverez le refuge cheval nature en Aquitaine sur Hello asso et sur teaming.

La Présidente *Amandine Sopetti*

# Comité paroissial de Trentels - Ladignac



PAROISSE

SAINT JACQUES EN VALLEE DU LOT



Le dimanche 25 juin 2023 les chrétiens du diocèse d'Agén se sont rassemblés pour remercier Monseigneur Hubert HERBRETEAU, évêque d'Agén, de sa présence active au service du diocèse et proche des chrétiens, depuis 2005.

Il a célébré sa dernière messe d'action de grâce le 15 Août, fête de l'Assomption de la Vierge, à Notre Dame de Peyragude. Il a rejoint sa Vendée natale.

Monseigneur Pierre-Marie CARRE est administrateur apostolique dans l'attente d'un nouvel évêque.

Le père Thaddée MBOCK continue son ministère auprès de notre paroisse.

Il célèbre la messe dominicale à Saint-Sylvestre tous les dimanches à 10h30 ainsi qu'à tour de rôle dans chacun des 33 autres clochers qui lui sont confiés dont l'église de Trentels et celle de Ladignac.

Il est disponible à la maison paroissiale de Port de Penne.

Merci pour la belle liturgie des messes, soutenue par une chorale lors des fêtes, pour ses homélies remplies de la force d'annonce du Christ, pour son accompagnement auprès de chacun plein de tact et d'affection.

La bénédiction des tombes de nos cimetières a eu lieu au mois de novembre. Moments de recueillement et de prières pour nos défunts

## **La prière mensuelle à Trentels :**

Elle a lieu le dernier mercredi de chaque mois à 16h00. Elle est animée par Madi BIASIORI.

Prières, chants et partage d'Évangile suivis très souvent d'une collation partagée. Cette prière est ouverte à tous.

**Chaque mardi de 17h30 à 18h30** une prière de Louange à l'Esprit Saint a lieu à la maison paroissiale.

Chaque mardi de 17h30 à 18h30 **une prière de Louange à l'Esprit Saint** a lieu à la maison paroissiale.

Chaque jeudi à 15h **une adoration du Saint Sacrement** a lieu en l'église de Saint Sylvestre, de même chaque vendredi à 16h30 en l'église de Saint Marcel.

## **Messe des familles pour la Paroisse Saint-Jacques en Vallée du Lot :**

chaque mois une messe dite « des familles » est célébrée en l'église de Saint-Sylvestre, le dimanche à 10h30.

Elle réunit tous les paroissiens bien sûr, mais tout spécialement les enfants du catéchisme et leurs familles.

Nos familles de Trentels et de Ladignac y sont donc invitées.

**L'éveil à la Foi** est proposé aux enfants de 3 à 7 ans par Madame Eliane PAPION (Tél ; 06 99 47 69 39) à la maison paroissiale de Port de Penne.

**Les enfants y découvrent qu'ils sont aimés de Dieu.**

**Le Flash-Info, bulletin religieux paroissial :**

Il contient les horaires et les lieux des messes, des articles de notre curé, des enseignements du Pape François. Nous le trouvons à la boulangerie de Trentels, chez Monsieur et Madame MACALLI.

**Chaque vendredi de Carême le chemin de Croix** s'est déroulé au sanctuaire de Notre Dame de Peyragude avec une assistance de fidèles assidus. Il rappelle le douloureux chemin qui mène le Christ au calvaire, lieu de sa crucifixion et de notre rédemption. Cela nous rend proches de ceux qui souffrent et de ceux qui espèrent. Ce chemin de Croix a été suivi entre Pâques et Pentecôte, de la même manière, par un **Chemin de Lumière** où les participants ont pu prier pour toutes les habitants de la Paroisse Saint Jacques en Vallée du Lot.

**La semaine Sainte à Trentels:**

Le chemin de Croix du Vendredi saint, s'est déroulé en l'église de Trentels. Il rappelle le douloureux chemin qui mène le Christ au calvaire, lieu de sa crucifixion et de notre rédemption. Cela nous rend proche de ceux qui souffrent et de ceux qui espèrent.

**Obsèques religieuses :**

Au moment d'un décès dans une famille il importe d'avertir tout d'abord le Père Thaddée (06 77 60 72 09). L'équipe de funérailles est composée de Mesdames Marguerite DELMAS (tél. : 05 53 41 27 19), Marie-Pierre GUGOLE, Bernadette SIMOUNET et Faustine de BAZELAIRE.

**Se sont endormis dans l'Espérance de la Résurrection :**

A Ladignac : Odette BONNIER (76 ans)

A Trentels : Odette FABRE (100 ans), Raymond BILLAC (77 ans) et Martine MASSOU (65 ans)

**Baptêmes:**

Pour demander un baptême, il convient de s'adresser avant tout au secrétariat de la Paroisse (tél. : 05 53 41 26 69), qui a en charge la préparation au baptême des enfants.

**Catéchèse et sacrements de l'initiation chrétienne :**

Prendre contact avec Mme Dominique CONORT via la maison paroissiale de Port de Penne qui assure cette responsabilité à la demande du Père Thaddée.

Nos catéchistes sont Mesdames Dominique CONORT, Marie-Pierre GUGOLE, et Sœur Viviane.

Toutes les inscriptions se font à la maison paroissiale.

**Service de visites aux malades :**

Un service de visites aux malades existe sur notre paroisse.

Il est assuré par madame Josette FRICK (06 45 61 08 29) Auradou.

Vous pouvez la joindre et fixer avec elle une rencontre.

Elle peut au cours de cette visite, apporter la communion aux personnes malades qui le désireraient.

**Café solidarité et MCR (Mouvement Chrétien des Retraités) :**

La responsable est Madame Josette FRICK. Le café solidarité permet de recueillir des fonds pour aider des personnes dans le besoin. Ses réunions sont annoncées dans le bulletin mensuel de notre paroisse.

**Le Délégué Pastoral pour notre secteur :** Jean BIASIORI-POULANGES tél. : 06 80 03 15 33.

**Informations pratiques :**

Madame Gisèle BERTHOUMIEUX secrétariat Maison Paroissiale, 7 place du 8 mai 1945, Port de Penne, 47140. Tél : 05 53 41 26 69. mail : paroissesaintjacquesenvalléedulot@orange.fr



## Sanctuaire Notre-Dame de Peyragude :

C'est un sanctuaire diocésain, c'est à dire qu'il n'appartient à aucune paroisse du diocèse en particulier, autrement dit il est de toutes les paroisses du diocèse.

Depuis l'an mille il a été maintes fois bâti, démoli et reconstruit au gré des événements qui ont émaillé l'histoire locale. A la fin du 19ème siècle, jugé bien trop petit pour accueillir des pèlerins de plus en plus nombreux, on décida de le reconstruire mais les travaux ont été ralentis notamment par les deux guerres mondiales de la première moitié du 20ème siècle et ce n'est qu'en 1949 que le sanctuaire a été achevé, dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui.

Mgr HERBRETEAU, évêque d'Agen, lui a donné une vocation toute particulière : la préoccupation écologique, l'écologie intégrale, le soin de toute la création, de toute vie, le soin des plus pauvres, de tous ceux qui souffrent de la maladie, du réchauffement climatique...

Il est ouvert tous les jours de l'année, administré par une équipe d'une douzaine de bénévoles, il accueille des foules de touristes et de pèlerins, notamment du mois d'avril au mois d'octobre. Les écrits laissés quotidiennement dans le sanctuaire ou sur de petits papiers déposés à la grotte de l'Ange au chevet du sanctuaire en disent long sur la piété populaire qui s'y manifeste. Le point d'orgue des célébrations se situe bien évidemment lors de la semaine mariale du 15 août.

En 2024, lors du week-end de Pentecôte, la prière des pèlerins se fera en présence des reliques de Sainte Bernadette Soubirous.

Un grand merci à Monsieur le Maire et à toute la Municipalité pour nous ouvrir les pages du bulletin municipal.



15 Août 2023 PEYRAGUDE - Les adieux de notre évêque Monseigneur HERBRETEAU



Notre curé

# Fêtes et Cérémonies

## Rétrospective en images



## Marchés gourmands



# Fêtes et Cérémonies

## Marchés gourmands, une belle réussite !

En 2023, les premiers marchés gourmands ont vu le jour à Trentels. Ca faisait quelques années que l'idée germait mais le Covid avait jusqu'alors freiné les ardeurs.

Fin 2022, 5 associations de la commune, La Boule Trentels Ladignac, l'Association des Parents d'Elèves, Plein Vent, Trentels Détente et l'association du jumelage Perbais Trentels Ladignac se sont déclarées partantes pour co-organiser ce marché gourmand avec la municipalité. Tous novices dans l'organisation d'un tel événement, chacun s'est engagé avec enthousiasme.

C'est ainsi que le 29 juillet et le 19 août sur un lieu qui a fait l'unanimité pour les organisateurs, le boulodrome de Trentels Ladignac. se sont tenus les 2 premiers marchés gourmands avec la participation de Thierry de Vaujany Producteur de Canard, La rotisserie Angelus, La Ferme du Plessis avec ses desserts, La Boulangerie Christophe MACALLI, Les Vins du TSAR, La ferme de Petit Guillaume et ses fromages, Christian GILIS Vigneron Domaine de Peyrié. L'animation du premier marché gourmand a été assurée par Jean Paul ALBERT quant au second c'était les Décalés qui étaient à l'œuvre.



Le Millésime 2024 est déjà en préparation.

Vous pouvez dès à présent réserver votre **Samedi 20 Juillet et Samedi 10 Août**.

L'équipe organisatrice qui reste la même, tout autant motivée, va se servir de son expérience pour ajuster son programme pour faire de ces 2 dates un moment fort pour notre commune.

# Boule de Trentels - Ladignac

**2023** – C'est l'année du SOIXANTENAIRE de la BOULE TRENTELS-LADIGNAC, que d'honneur pour notre équipe de mettre en valeur tout le travail accompli par les créateurs du club et, ensuite, tous ceux qui ont pris le relais pour travailler et faire progresser cette merveilleuse association. Avec abnégation, courage, travaux collectifs, aujourd'hui, la PÉTANQUE à Ladignac peut s'enorgueillir d'un magnifique site où pratiquent 70 licenciés. Ne passons pas sous silence, la magnifique reconnaissance à BERNARD FABRE, créateur du club, soixante ans de licence à sa chère association, au moins 30 années de présidence et énormément de travail ! Il méritait bien, pour la tâche accomplie, que le Boulodrome porte son nom.

## BILAN SPORTIF

- **Qualifications aux Championnats de France** : Toutes les qualifications pour les championnats départementaux et nationaux se déroulent, aujourd'hui, au boulodrome de Ste Livrade. La Boule Trentels Ladignac peut se vanter de faire partie des clubs qui ont participé le plus, sans malheureusement remporter de titre. Toutefois, de nombreuses équipes ont réalisé de magnifiques parcours au sein d'une concurrence très rude en Lot et Garonne !

- **Championnat/équipes OPEN / SENIOR :**

- FÉMININES : 2 équipes engagées, 15 joueuses ont participé, 3ème et 5ème de poule

- VÉTÉRANS : 2 équipes en 1ère Division : 4ème et 4ème de poule, pas de phase finale

- SENIOR : 1ère Division : 2 équipes engagées : Une termine 4ème de poule et l'autre 1ère : ceci donnant accès à des phases finales victorieuses pour s'incliner en demi-finale aux portes de la montée en Régionale.

- SENIOR : 2ème division, 2 équipes engagées : Une 1ère de poule monte en 1ère division, l'autre 3ème de poule.

Au final 8 équipes engagées avec la participation d'une soixantaine de joueurs.

- **Coupe de France** : 1er tour :

Victoire face au Passage d'Agen : 22 à 9

2ème tour : Défaite à Pardaillan : 25 à 6

- **Coupe 47** : Victoire sur Le Temple/Lot : 24 à 7  
Victoire au Pont de la Garde (Agen) :

24 à 7

Victoire sur Le Passage d'Agen :

31 à 0 (forfait)

Victoire à Sérignac/Garonne : 18 à 13

Qualification pour les 1/2 et Finale le dimanche 17 Décembre

- **Concours Officiels** : Cette année, la Boule Trentels Ladignac a organisé 7 concours officiels FFPJP avec une bonne fréquentation de 50 équipes de moyenne. Reste à organiser 2 GRAND PRIX dotés de 1000 et 1500 € au boulodrome de Ste Livrade les 9 et 10 Décembre (tous les deux complets à 128 équipes).

- **7 Nocturnes amicales** en doublettes, ouvertes à tout le monde, où là aussi nous avons toujours une fréquentation «exceptionnelle» de plus de 50 équipes de moyenne.

- **Concours à la mêlée** :

Ces concours se sont déroulés tous les jeudis après-midi, 26 ont été organisés avec une bonne participation pour la première année.

## ENTRAÎNEMENTS

On peut jouer tous les jours sur le terrain de Ladignac ou dans le boulodrome couvert

Les jours d'entraînements sont les suivants :

- Lundi après-midi : 14 h 30
- Mardi soir : 20 h 30
- Mercredi après-midi : 14 h 30
- Vendredi soir : 20 h 30

Vous pouvez venir participer, vous y serez très bien accueilli, même si vous êtes « débutant »

**Le boulodrome est très bien éclairé et chauffé, les jours et horaires mentionnés plus haut, s'appliquent même l'hiver.**

**Un numéro pour des renseignements complémentaires : 06-88-56-32-04**



BERNARD FABRE : Lors de la dénomination du boulodrome

**BONNE et HEUREUSE ANNEE 2024**

# A SAVOIR



**15€ de réduction sur votre licence sportive**

À retirer au Pôle Développement Territorial :  
34, Av. de l'Usine 47500 FUMEL  
Renseignements Florent Seyral : 05 53 36 88 58

**Conditions d'attribution :**  
Avoir moins de 25 ans  
Résider sur une commune de  
Fumel Vallée du Lot  
Être non-imposable



**Pièces à fournir :**  
Attestation d'inscription dans une  
association sportive  
Avis de non-imposition, sur les  
revenus 2022

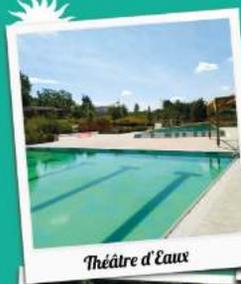


Renseignements Florent SEYRAL : 05 53 36 88 58  
sportsante@cc-dufumelois.fr / [www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

## ESPACES AQUATIQUES

*Fumel Vallée du Lot*

*Pour un été rafraîchissant et plein d'amusements, à vivre en famille ou entre amis...  
Venez découvrir les espaces aquatiques de Fumel Vallée du Lot :*



Théâtre d'Eaux



Plages de détente ombragées



Espace Aqua Ludique

● Théâtre d'Eaux à Fumel

Adresse: Chemin de la Recluze, 47500 Fumel - Contact: 05 53 75 10 05

● Espace Aqualudique à Penne d'Agenais

Adresse: Ferrière, 47140 Penne d'Agenais - Contact: 05 53 70 66 58

● Bassin d'Initiation à Monsempron-Libos

Adresse: 14 impasse André Labat, 47500 Monsempron-Libos - Contact: 05 53 75 07 98

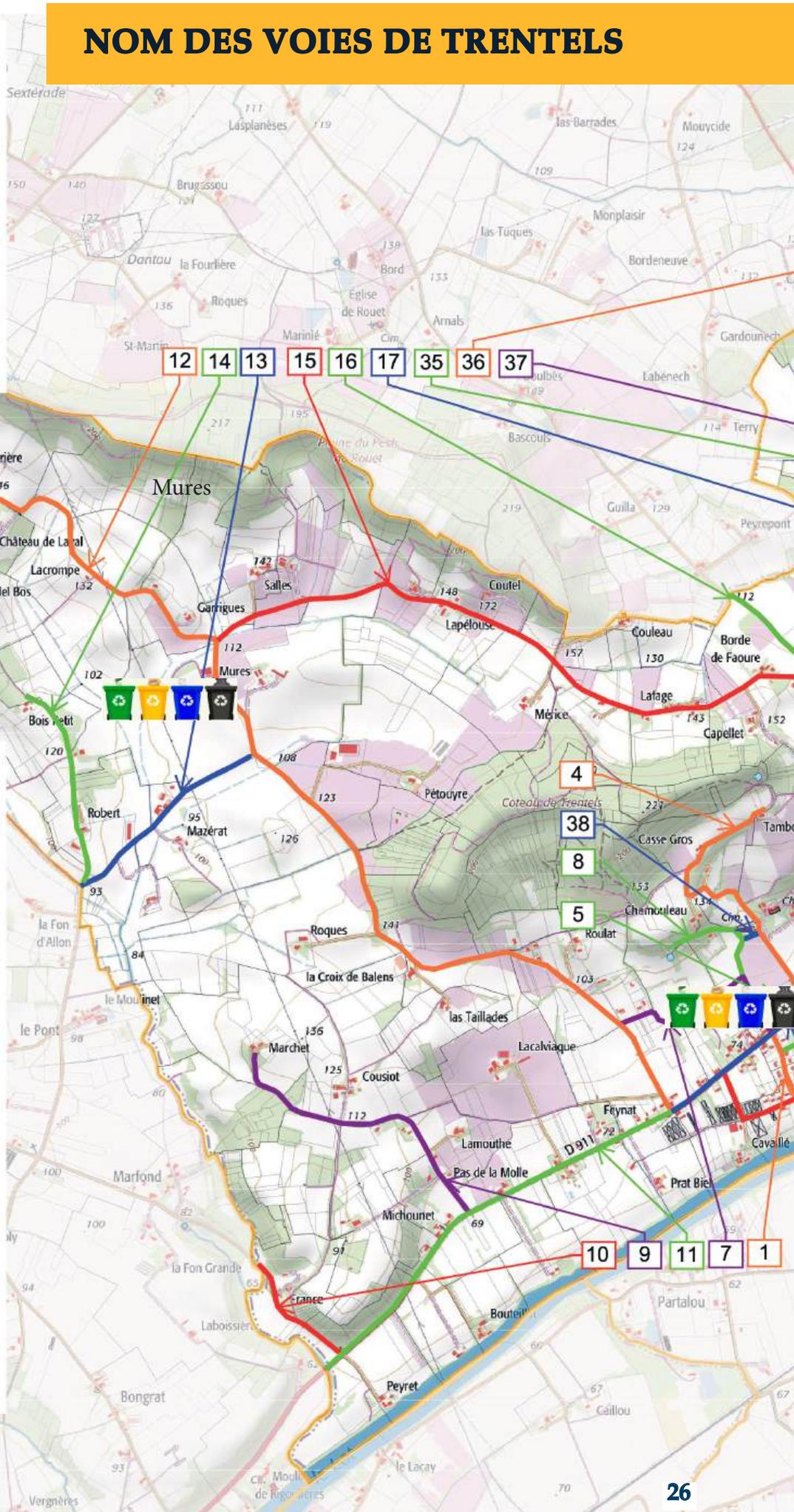
# NOM DES VOIES DE TRENTELS

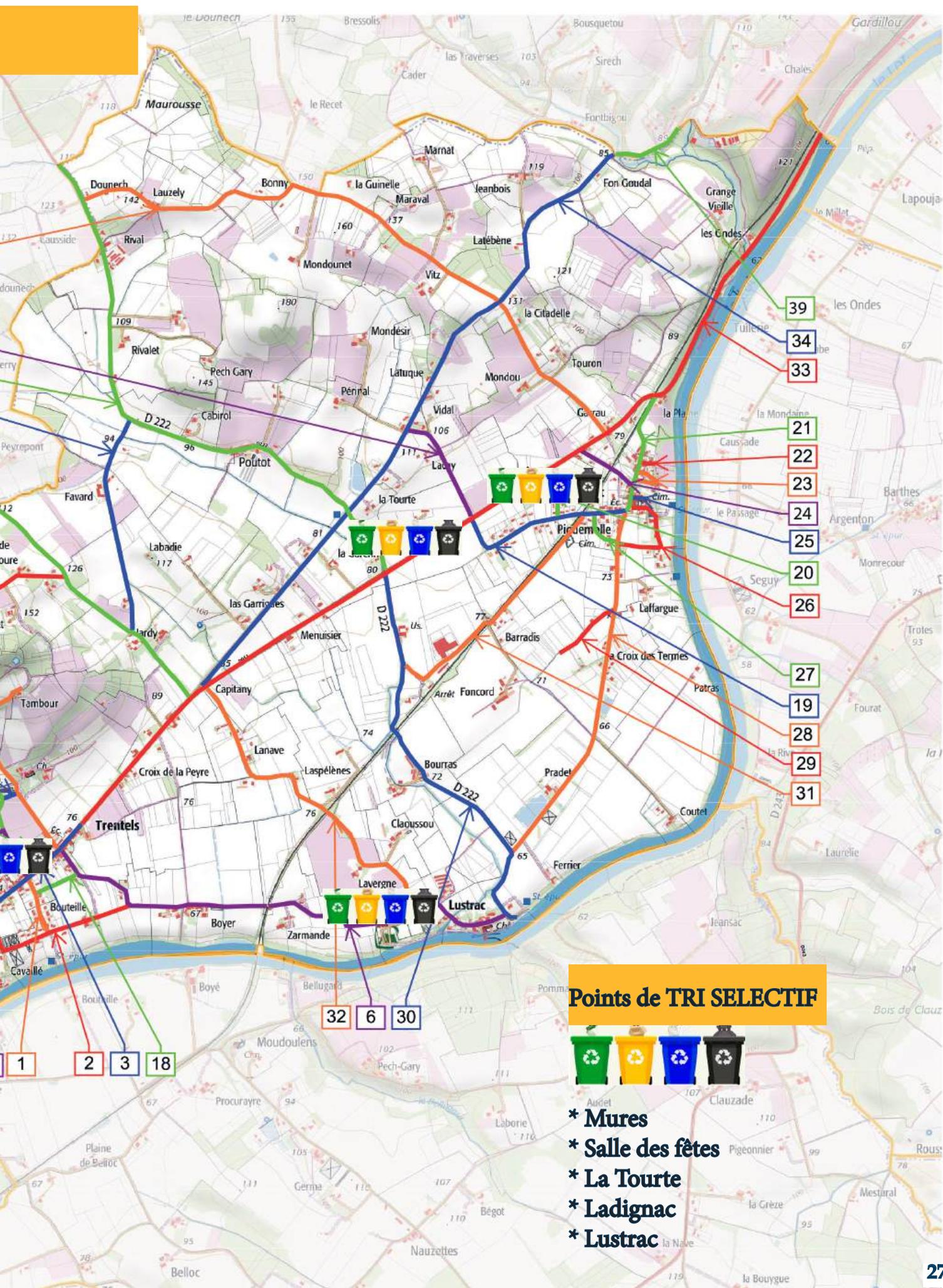
## Rep. Voie

- 1 Lotissement bouteille
- 2 Rue de la liberté
- 3 Avenue de la république
- 4 Route de l'église
- 5 Rue de la mairie
- 6 Route de Lustrac
- 7 Chemin de Borde haute
- 8 Chemin de la source
- 9 Chemin de Couziot
- 10 Route de France
- 11 Route de Villeneuve
- 12 Route du Château de Laval
- 13 Route de St-Aignan

## Rep. Voie

- 14 Chemin de bois petit
- 15 Route de Lafage
- 16 Route de Jardy
- 17 Route de Favard
- 18 Chemin des arts
- 19 Rue de Piquemolle
- 20 Lotissement pièce grande
- 21 Rue des Ondes
- 22 Impasse des kiwis
- 23 Chemin de la fontaine
- 24 Rue de la barrière
- 25 Place St-Jean-Baptiste
- 26 Rue du lavoir
- 27 Rue de Perbais
- 28 Route de la résistance
- 29 Chemin du vieux chêne
- 30 Route du Lot
- 31 Route de la gare
- 32 Route du stade
- 33 Route de fumel
- 34 Route Napoléon
- 35 Route de St-Aubin
- 36 Route de la citadelle
- 37 Route de Lacay
- 38 Place St-Christophe
- 39 Route de Libos





**Points de TRI SELECTIF**



- \* Mures
- \* Salle des fêtes
- \* La Tourte
- \* Ladignac
- \* Lustrac

# L'association des Familles Rurales Trentels-Ladignac

## MANIFESTATIONS FAMILLES RURALES 2023

\*Bûches de Noël 20h30 lundi 19 décembre 2022

\*Galettes 20h30 jeudi 12 janvier 2023

\*Festival des Lanternes à Montauban mardi 17 janvier 2023

\*CUISINE lundi 20 février choucroute 9h à 14 h.



\*SOIREE CARNAVAL déguisée ou pas avec l'orchestre



Serge Tinelli samedi 18 mars 21 h /1h

Réservation 06 32 16 17 56 06 95 31 15 63

PRIX :11€ Gratuit jusqu'à 15 ans

Beignets, boissons, café



\*LOTO dimanche 16 avril 14h30

\*LUNDI 3 JUILLET REPAS DE FIN D'ANNEE



\*Samedi 29 juillet Marché gourmand

\*Samedi 19 Août Marché gourmand

\*DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 14H30

THE DANSANT avec l'orchestre Nathalie Legay

TRENTELS DETENTE :

\*DIMANCHE 12 NOVEMBRE 14h30

THE DANSANT avec l'orchestre Quercy Mélodie

\*LUNDI 18 DECEMBRE 20H30 BUCHES DE NOEL



## RECAPITULATIF DU PASSAGE DE FAMILLES RURALES A TRENTELS DETENTE

Nous avons **dissous** l'association Familles Rurales de Trentels-Ladignac le 09 octobre 2023 pour se retirer de la Fédération Familles Rurales.



# L'association Trentels Détente

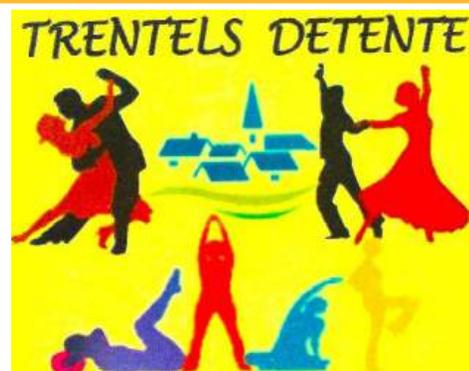
## RECAPITULATIF DU PASSAGE DE FAMILLES RURALES A TRENTELS DETENTE

Nous avons créé la nouvelle association le 25 août 2023 elle se nomme TRENTELS DETENTE avec comme activités :

- \* GYM le jeudi de 19h30' à 20h30'
- \* DANSE le lundi de 20h30' à 22h30'

Nous organisons durant l'année 2023/2024 :

- \*Trois thés dansants
- \*Un loto
- \*Une journée cuisine
- \*Deux sorties en bus (Ronde des crèches dans le Gers et une journée à Casteljaloux au lac de Clarens avec possibilité de bain aux thermes).



### TRENTELS DETENTE MANIFESTATIONS 2023/2024



Dimanche 12 novembre 2023, thé dansant avec l'orchestre Quercy Mélodie à 14 h 30'



Lundi 18 décembre 2023 Bûche de Noël à 20 h 30' (Interne)



Mercredi 20 décembre 2023 sortie en bus pour découvrir la ronde des crèches avec Vac'dor.



Jeudi 11 janvier 2024 Soirée galette à 20 h 30' (Interne)



Lundi 19 février 2024 de 9h à 17h journée cuisine + danse (Interne)



Dimanche 25 février 2024 loto à 14 h 30'



Samedi 16 mars 2024 bal carnaval à 21h avec l'orchestre Cédric Bergounioux



Dimanche 28 avril 2024 Thé dansant à 14 h 30' avec l'orchestre Alexis Musette



Vendredi 14 juin 2024 Journée à Casteljaloux (Lac de Clarens + pique-nique + Bains aux thermes).



Lundi 8 juillet 2024 repas de fin de saison avec Mick Fontaine (Interne)



Les samedis 20 juillet et 10 août 2024 Marchés gourmands au boulodrome de Laignac



## ASSOCIATION PLEIN VENT

31 rue du Lavoir Lagnac 47140 TRENTELS

*Quoi de neuf ? L'association reste fidèle à ses objectifs : proposer des activités culturelles , artistiques et même sportives avec 10 ateliers , de 140 adhérents nous voilà 180 actuellement. Nous sommes reconnaissants aux animateurs et aux participants qui font vivre ces ateliers tout au long de l'année.*

*La soirée occitane animée par le groupe « Le Vent Follet » a été une réussite, des danseurs enthousiastes et des musiciens infatigables. Le prochain bal sera organisé le dimanche 14 avril 2024  
**Mercredi de 19h à 20h30***

*Le gala de jazz-pop organisé par « Fa Si La Danser » a réuni familles et proches des participants dans une ambiance bon enfant. En 2024, il est prévu le samedi 22 juin  
**Lundi de 18h à 20h – mardi de 18h à 20h puis de 20h30 à 21h30***

*La chorale « Les Voix du Vent » a participé a de nombreuses manifestations : marché de Noël, fête de la musique, 13 juillet à Lustrac... Pour 2024 de nouveaux projets sont déjà en cours de préparation, vu le dynamisme et la jeunesse de cet atelier sûrement de bons moments en perspective.  
**Jeudi de 20h30 à 22h30***

*Les colloques organisés par le débat d'idée tous les ans le 3ème week-end d'octobre s'est déroulé cette année les 21 et 22 octobre, le thème cette session était : « questions d'aujourd'hui »  
Nous attendons octobre 2024 pour découvrir le prochain... débattre sereinement de tous les sujets.  
**3eme mardi du mois de 20h45 à 23h***

*N'oublions pas nos amis des « Mille-Pattes » toujours au rendez-vous malgré une météo capricieuse, ni nos joueurs de belote, rummikub, scrabble, yam's... qui les jeudis tous les 15 jours se retrouvent dans la bonne humeur et la convivialité.*

*Avec les cours de yoga, dessin, écriture, lecture à voix haute, chacun dans leur domaine permettent des moments de détente, de découverte, d'apaisement, de sérénité, d'oublier pour un temps les soucis quotidiens.  
**Yoga mardi de 18h45 à 20h15 – Dessin mardi tous les 15 jours de 15h à 17h30 – Ecriture 1 fois/mois vendredi de 9h à 13h – Lecture à voix haute jeudi tous les 15 jours de 10h à 12h***

*L'association a participé, avec d'autres associations de Trentels, aux marchés gourmands organisés par la commune, une bonne ambiance, un résultat satisfaisant. Nous remercions tous les bénévoles qui sont venus nous aider. Les prochains sont prévus les 20 juillet et 10 août 2024.*

*Une année 2023 bien animée, vivement 2024... nous vous attendons nombreux pour la partager avec nous. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.*

*Pour vous renseigner : tél : 06 71 12 69 24 ou par mail [plein-vent-trentels@hotmail.fr](mailto:plein-vent-trentels@hotmail.fr)*

*Bal occitan 25 février 2023*

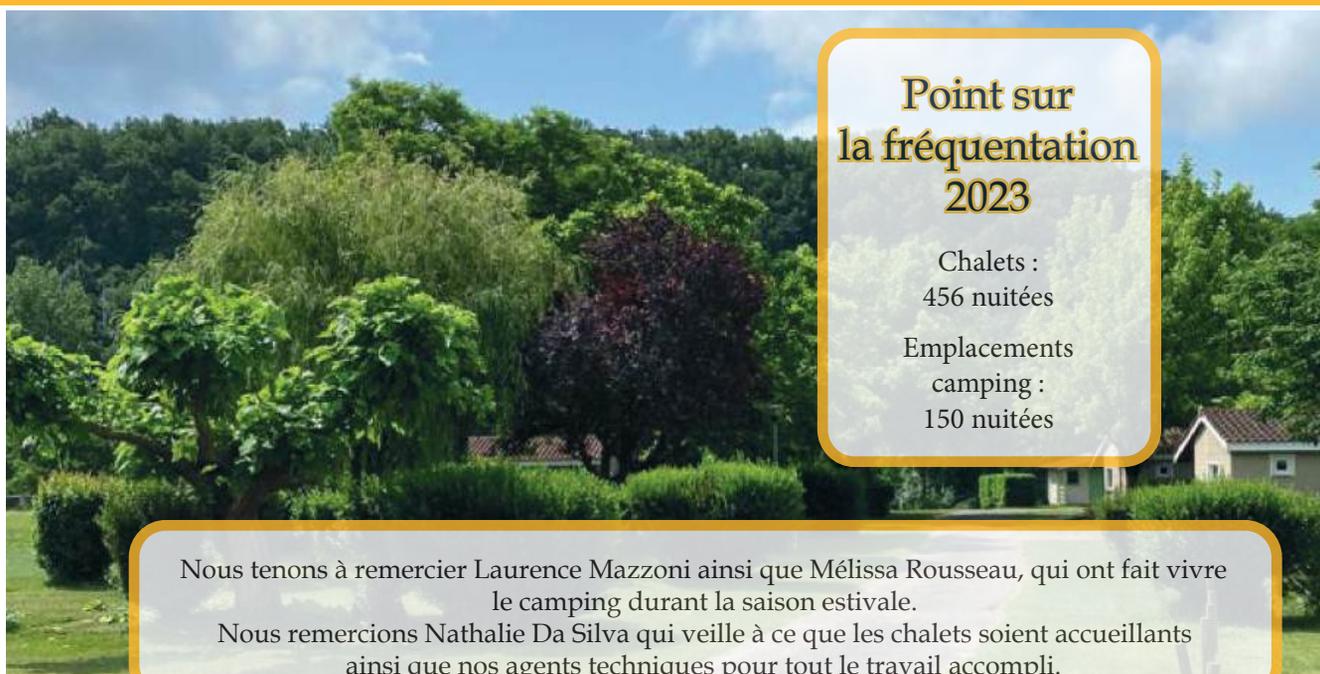


*Gala « Fa Si La Danser » 24 juin 2023*



*La Chorale « Les Voix du Vent »  
Fête de la Musique à Penne d'Agenais*





**Point sur  
la fréquentation  
2023**

Chalets :  
456 nuitées

Emplacements  
camping :  
150 nuitées

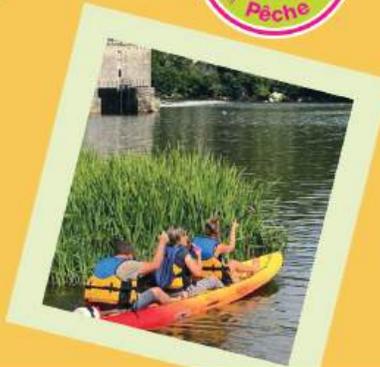
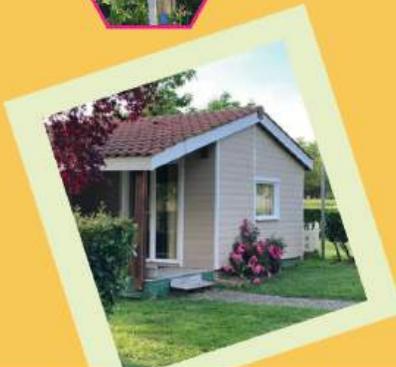
Nous tenons à remercier Laurence Mazzoni ainsi que Mélissa Rousseau, qui ont fait vivre le camping durant la saison estivale.  
Nous remercions Nathalie Da Silva qui veille à ce que les chalets soient accueillants ainsi que nos agents techniques pour tout le travail accompli.



# CAMPING HAMEAU DE LUSTRAC



4 7 1 4 0  
**TRENTELS**



**Contacts:**  
Portable : + 33 (0)7 85 08 09 37  
Tél Mairie : +33(0)5 53 41 60 72

[camping.lustrac@trentels.fr](mailto:camping.lustrac@trentels.fr)  
GPS : 44.434312 ; 0.889715

# Jumelage Perbais-Trentels-Ladignac



**Présidente :** Marylin LAMBERT

**Vice-Président :** Maurice BELBES

**Trésorière :** Véronique BRAU

**Secrétaires :** Cécile MARROT  
Marlène HERMET

**Communication :** Nicolas MARROT

## Evénements de 2023 :

**Mars :** Vide dressing

**Mai :** Vide grenier et **Départ pour notre séjour en Belgique du 17 au 22 mai 2023**, nous étions une quarantaine à prendre le car destination Perbais, les parties de cartes, les anecdotes et l'impatience de retrouver nos amis belges «font » le trajet moins long ! Au programme : Apéritif de bienvenue offert par la municipalité et accueil à la belge autour de « la Baraque à frites », après une journée libre, le vendredi départ pour la Brasserie de Binche et visite du Château de Seneffe. Avant le traditionnel repas dansant du samedi soir, nous avons eu la chance de découvrir le vignoble de l'Abbaye de Villers-la-Ville avec dégustation privilégiée. Comme à l'accoutumée clôture de notre séjour par une journée d'échange.

**Décembre :** 5ème édition de **notre Marché de Noël**, deux journées remplies de magie avec la venue du Père Noël

**2024** Rendez-vous fixé en mai pour recevoir nos amis de Perbais, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à cette aventure.

**Nous vous souhaitons une Merveilleuse  
Nouvelle Année**



# Les obligations des propriétaires

## Des abords élagués, un réseau préservé

En favorisant une démarche pérenne et récurrente d'élagage au sein de la collectivité, le taux de signalisations diminue de 50%.

Par ailleurs, en coordination avec les opérateurs, des campagnes d'élagage peuvent être organisées par les collectivités sur l'ensemble de leur territoire. Ces initiatives ont déjà démontré toute leur efficacité dans la sauvegarde de ces réseaux.

**L'élagage est une responsabilité collective qui bénéficie aux citoyens, à la collectivité et aux opérateurs.**

Sécurité des personnes, préservation des réseaux, esthétique des parcs et jardins et santé des végétaux.

**L'élagage, une responsabilité collective au bénéfice de tous**



Orange - SA au capital de 10 840 226 396 €  
111, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux  
380 129 866 RCS Nanterre

Ne pas jeter sur la voie publique



orange

Afin de prévenir l'endommagement des réseaux de communications électroniques et de permettre le déploiement de ces réseaux, l'élagage est un combat commun que nous, Orange, devons mener avec les collectivités locales et qui s'inscrit dans un cadre législatif qu'il convient de faire respecter.

Les efforts d'Orange pour entretenir le réseau ne faiblissent pas puisque nous continuons de le moderniser, d'intervenir pour assurer sa maintenance préventive et de poursuivre son déploiement.

Si une coopération d'Orange avec les collectivités locales est incontournable et vertueuse, la commune peut également inciter les propriétaires à anticiper et à réaliser un élagage régulier.

Par ailleurs, un référent du réseau cuivre par département est identifié au sein d'Orange. Il est un interlocuteur privilégié pour échanger sur les difficultés rencontrées et, dans le cas d'une action d'élagage à entreprendre, adapter la démarche adéquate selon la situation juridique de l'occupation identifiée.

## Les bénéfices de l'élagage

Il apparaît indispensable de conserver une cohérence entre les politiques environnementales actuelles et le développement et le bon fonctionnement de nos outils de communication.

L'élagage et le débroussaillage permettent notamment d'éviter les chutes de branches et de limiter les risques de détérioration des installations qui pourraient entraîner une interruption des services.

Les bénéfices de l'élagage sont multiples pour

### La collectivité

Garantir la sécurité des personnes.

Sauvegarder la sûreté et la commodité des passages, la conservation des chemins et garder une vision esthétique de l'environnement.

Préserver les réseaux filaires aériens.

Maintenir la continuité des services de communication.

Accélérer le déploiement du réseau fibre.

Développer l'attractivité du territoire grâce à un réseau de qualité favorisant le télétravail.

### Le propriétaire

Favoriser une bonne santé de ses arbres et préserver leur qualité, leur esthétique et un confort de récolte.

Limiter le ramassage des feuilles.

Prévenir la chute de branches.

Prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communication électronique.

Anticiper par un ébranchage régulier diminue le nombre d'élagages, plus coûteux et plus complexes.

### L'opérateur

Garantir une sécurité et une fiabilité du réseau.

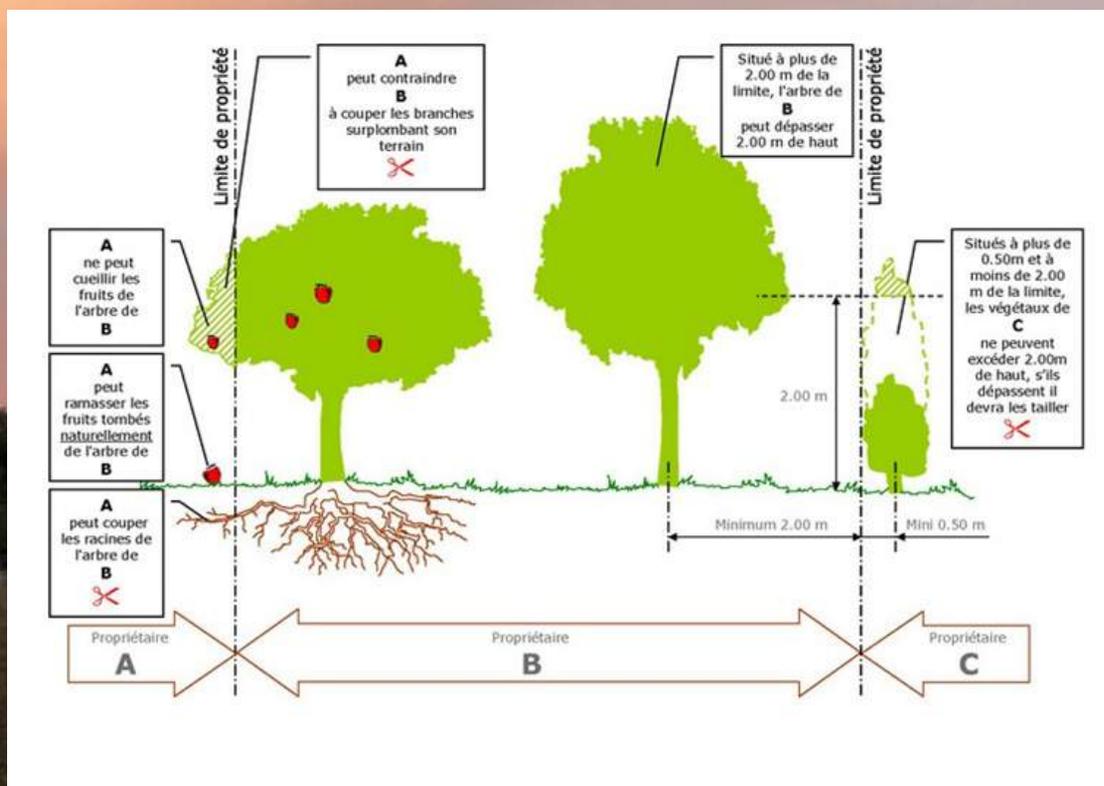
Faciliter le tirage des câbles en cas de déploiement de fibre optique.

Initier une coopération avec la collectivité favorisant la sauvegarde des réseaux.



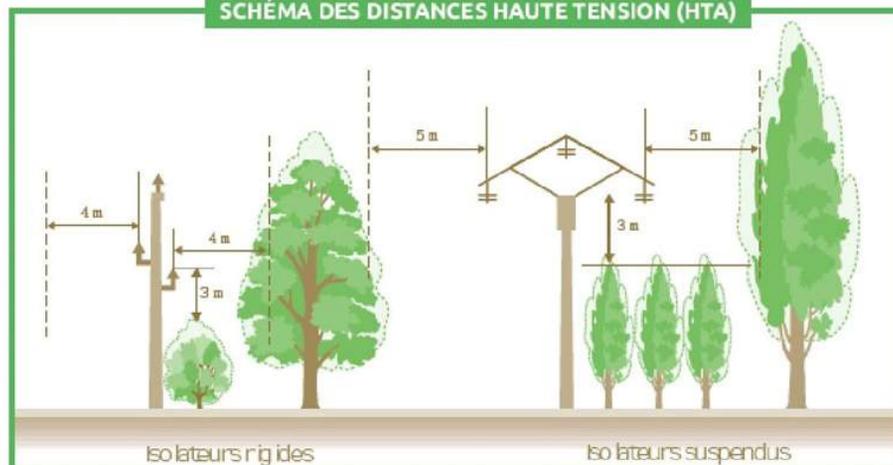
Liberté - Égalité - Fraternité

# Pour rester branché, élaguez

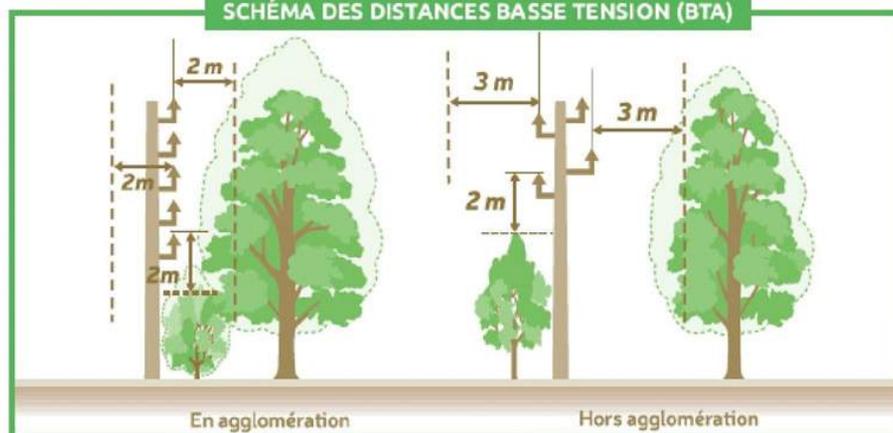


# Les zones d'élagage et les distances minimales à obtenir après élagage (cf. norme NFC 11-201)

## SCHÉMA DES DISTANCES HAUTE TENSION (HTA)



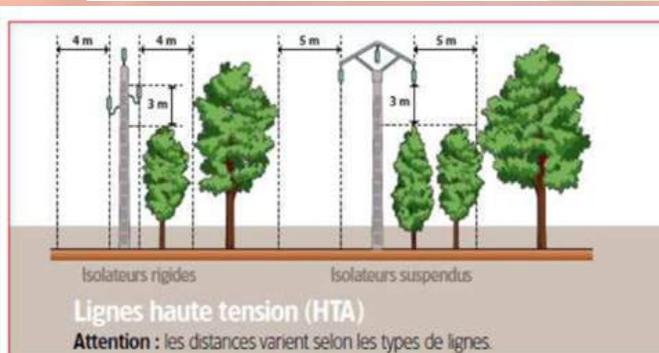
## SCHÉMA DES DISTANCES BASSE TENSION (BTA)



**Conseil n° 1 :** Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter **une fois les plantations arrivées à maturité.**

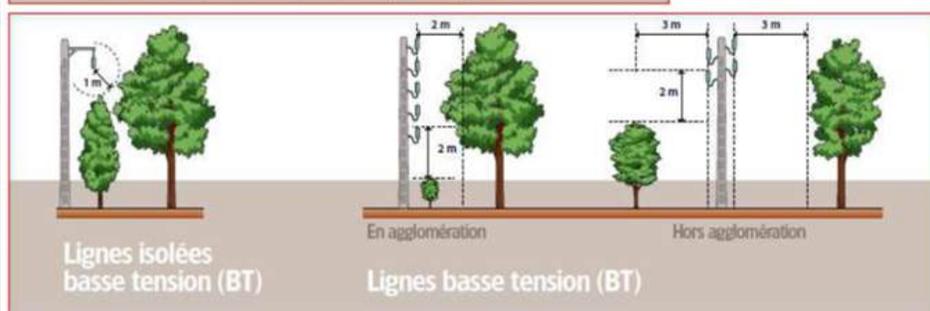
**Conseil n° 2 :** Vérifiez auprès de votre assureur que votre responsabilité civile est bien prise en compte dans votre contrat, en cas de dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

**Conseil n° 3 :** Entretenez régulièrement votre végétation.



Dans un souci de sécurité, Enedis recommande de ne pas laisser se développer la végétation sous les lignes.

Chaque fois que possible, les distances indiquées dans la NFC 11-201 seront augmentées d'au moins 1 m.



## Rétrospective en images



## Travaux à la cale et plantations



# Informations pratiques



## Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

Jeudi 21 décembre, Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité a présenté la liste des lauréats.

35 communes sont labellisées « Villages d'avenir » en Lot-et-Garonne.

La commune de Trentels va bénéficier d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

## La maison « Des 1000 Bulles » Fumel Vallée du Lot



Les Lundis, Mardis et  
Jeudis de 13h30 à 16h  
Les Mercredis de 9h30 à 15h

Lieu de  
référence

Accueil libre,  
sans inscription,  
gratuit, confidentiel  
et bienveillant

Nombreux ateliers  
proposés et accompagnés  
par des pros des  
1000 premiers jours

Professionnel(le)s  
de la Petite Enfance  
à votre écoute

Lieu d'éveil, de jeux,  
Partages d'expériences,  
d'informations,  
Moment de répit ...

Pour les futurs parents  
et parents accompagnés  
de leurs enfants  
jusqu'à 3ans.



Infos et inscriptions aux ateliers : [1000bulles@cc-dufumelois.fr](mailto:1000bulles@cc-dufumelois.fr)

Laura : 06 85 80 80 08 - [www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

\* Fermé la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires et le mois d'août.



Cancers Entraide et Vous  
Monsempron-Libos

Adresse  
Place de la Mairie  
47500 Monsempron-Libos

Email  
[josiane\\_boudet@orange.fr](mailto:josiane_boudet@orange.fr)

Téléphone  
06 84 51 62 22

# LETTRE D'INFORMATION

du Service Public de Prévention et Gestion des Déchets de la  
Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

*Ouverture, proximité, solidarité*

## Lancement de l'année test de la Redevance Déchets

Madame, Monsieur,



Dans un contexte réglementaire et financier contraint, le Conseil Communautaire a délibéré pour la mise en place de la Redevance Déchets en remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM). Le passage en redevance, en lieu et place de l'impôt, permet de lier les contributions des usagers à leur utilisation du service plutôt qu'à la valeur locative de leur bien. Ce changement de fiscalité sera accompagné d'un changement de collecte.

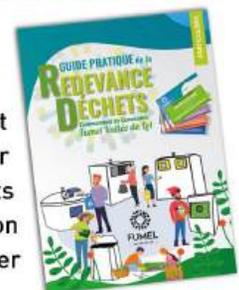
Pour rappel, le calendrier de mise en place est le suivant :

**2024 : Année test** – changement de la collecte des Ordures Ménagères. **À partir du lundi 12 février**, la collecte des ordures ménagères en porte à porte prendra fin sur chaque commune. Les Ordures Ménagères, comme les emballages, le papier et le verre, seront alors collectées en Point de tri. Le nombre de dépôts d'ordures ménagères ne sera pas limité durant cette année test.

**À l'automne 2024**, vous recevrez par courrier les tarifs et forfaits qui auront été délibérés en conseil communautaire et qui seront appliqués en 2025.

**2025 : Année de 1<sup>ère</sup> facturation.** En remplacement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères (TEOM), vous recevrez votre facture de la Redevance Déchets. Le passage en redevance en lieu et place de l'impôt permet de lier les contributions des usagers à leur utilisation du service plutôt qu'à la valeur locative de leur bien. Différents modes de paiement vous seront proposés ainsi que le paiement en plusieurs fois.

**Vous n'avez pas encore récupéré votre badge, nous reprogrammons des stands en janvier et février 2024. Retrouvez les dates au verso de la lettre.**



Parce que le Tri c'est partout et tout le temps, nous comptons sur vous pour que ces changements indispensables à la bonne gestion de nos déchets puissent se réaliser de la meilleure des manières.

Didier CAMINADE,  
Président de Fumel Vallée du Lot.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FUMEL VALLÉE DU LOT  
Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16 - [www.fumelvalleedulot.com](http://www.fumelvalleedulot.com)

A partir du 12 février 2024, la collecte des déchets change. Les ordures ménagères, comme les emballages, le papier et le verre, seront collectées en Point de Tri. Pour avoir accès au service (faire ses dépôts d'ordures ménagères et accéder aux déchetteries), il sera nécessaire d'utiliser un badge.

*La spécificité des colonnes ordures ménagères et des déchetteries : Je m'identifie avec mon badge !*



En 2025, le financement du service change. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sera remplacée par une facture de la

Redevance Déchets. Le passage en redevance, en lieu et place de l'impôt, permet de lier les contributions des usagers à leur utilisation du service plutôt qu'à la valeur locative de leur bien.

*Vous n'avez pas encore votre badge ?* : Pour récupérer votre badge et les informations sur la redevance, le tri et le compostage : Rendez-vous dans les bureaux de la Communauté de Communes Fumel vallée du Lot ou sur l'un de stands programmés en début d'année. Vous pouvez venir sur un stand de la commune de votre choix.

### Le tri c'est partout et tout le temps !

**Je Trie les emballages recyclables**



Emballages et briques en carton, sachets et films en plastique, en métal, les barquettes, pots de yaourt et opercules, bouteilles d'eau ou de jus, paquets de gâteaux, canettes, rouleaux de papiers essuie-tout, papier aluminium ...

**Je Trie les Papiers**



Papiers écrits, courriers, enveloppes, magazines, livres, bottins, annuaires ...

**Je Trie les Verres**



Bouteilles, bocaux et pots de yaourt en verre  
\*Sans les bouchons !  
(bouchons, couvercles, opercules, capsules...) ces derniers sont à mettre dans la colonne jaune.

... et je composte mes biodéchets

**Dans le composteur je mets :**



Restes de repas, marc de café, sachets de thé, épluchures (y compris peau d'orange, peau de banane), trognon de pomme, papiers essuie-tout, serviettes en papier blanc ...

**Ordures Ménagères**

Il ne reste plus que la poubelle d'hygiène et de ménage !



*Les points de tri* : Les points de tri sont actuellement en cours de travaux sur l'ensemble du territoire. Les colonnes de tri des ordures ménagères seront installées progressivement jusqu'en janvier 2024.

Retrouvez toutes les informations sur le site [fumelvalleedulot.com/déchets](http://fumelvalleedulot.com/déchets)



# JE TRIE aussi en DECHETTERIE !

Sur les 4 déchetteries du territoire, différents quais et espaces de tri sont disponibles pour permettre une meilleure valorisation de vos déchets.

## LES DÉCHETS ACCEPTÉS

Bois - Carton - Feraille - Mobilier - Gravats  
Végétaux - Bidons - Pneus - Équipements  
électriques & électroniques - Piles &  
Batteries - Ampoules & Néons - Cartouches  
d'encre - Huile de friture & Huile de vidange  
Déchets toxiques (solvant, peinture, aérosol)  
Déchets médicaux (hospitalisation à domicile)  
Ultimes (tout venant) - Textile d'habillement,  
linge de maison et chaussures usagées.

## LES DÉCHETS REFUSÉS

Amiante, Déchets radioactifs, Bonbonnes  
de gaz, Ordures ménagères, Munitions et  
explosifs, Déchets hospitaliers, Déchets  
industriels.

## LE TRAITEMENT DE MES DÉCHETS

**Tous les déchets collectés sont valorisés  
ou bénéficient d'un traitement spécifique  
sauf les déchets ultimes** qui ne sont pas  
retriés et sont enfouis à Monflanquin.

## Je peux aussi RÉCUPÉRER ...

Nous mettons à disposition des usagers  
les palettes et cagettes en bon état ainsi  
que du broyat de branchage.

## Le tri en déchetterie ÉVOLUE !

### De nouvelles filières de tri voient le jour !

Vous pourrez prochainement trier :  
Les articles de bricolage et de jardinage, les  
jeux et jouets, les articles de sports et loisirs,  
les déchets du bâtiment.

## La collecte PRÉSERVANTE

**Nouveauté à Montayral et Penne d'Agenais :**  
Ouverture d'un local de collecte  
préservante. Un objet dont vous n'avez  
plus l'utilité ? Ne le jetez pas, il pourrait  
faire le bonheur de quelqu'un d'autre !  
Nous collectons séparément ces objets et  
des associations locales sont chargées de  
les réparer et de les valoriser.



Renseignements : 05 53 40 46 87 - [prevention@cc-dufumelois.fr](mailto:prevention@cc-dufumelois.fr)

## Horaires d'ouverture des déchetteries

Du 01 novembre au 29 février	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin 9h-12h	Après-midi 14h-17h										
MONTAYRAL	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PENNE D'AGENAIS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BLANQUEFORT	□	□	■	■	□	□	■	■	□	□	■	■
TOURNON	■	■	□	□	■	■	□	□	■	■	■	■

Du 01 mars au 30 juin et du 01 septembre au 31 octobre	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin 8h-12h	Après-midi 14h-18h										
MONTAYRAL	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
PENNE D'AGENAIS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BLANQUEFORT	□	□	■	■	□	□	■	■	□	□	■	■
TOURNON	■	■	□	□	■	■	□	□	■	■	■	■

Du 01 juillet au 31 août	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h	Continu 7h - 15h	matin 8h - 12h
MONTAYRAL	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□
PENNE D'AGENAIS	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□	■	□
BLANQUEFORT	□	□	■	□	□	□	■	□	□	□	■	□
TOURNON	■	□	□	□	■	□	□	□	■	□	□	■

## RENDEZ-VOUS de broyage des branchages

### BRANCHAGES

#### Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 15 cm et mesurant 1 à 2 mètres.



La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches **ne sont pas acceptées.**

**Comment procéder ?** Seul ou en regroupement de voisins, prenez rendez-vous auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot, **pour effectuer le broyage de vos branchages, du mois de mars à novembre :**

**Prenez rendez-vous au 06 84 14 73 51**

### LE BROYAT

Si vous souhaitez récupérer le broyat pour l'utiliser en paillage au jardin et amender le composteur, prévoyez un contenant à présenter à l'agent.

■ Utilisez le broyat pour pailler vos sols qui ont besoin de garder l'humidité, cela évite aussi la propagation de mauvaises herbes !

■ Le broyat, riche en carbone, permet d'équilibrer le compost qui est souvent riche en matières humides et azotées (épiluchures de fruits et légumes, pelouse).

Cela permet d'aérer le mélange dans le composteur et d'obtenir un compost de qualité.



### COMPOSTAGE

■ **Le compostage permet de réduire considérablement vos déchets !**

Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique. La Communauté de Communes vous propose deux modèles de composteurs en plastique de 400 ou 600 litres (à respectivement 10€ ou 15€).

Renseignements : 07 57 44 14 33 - 05 53 40 46 87 - [prevention@cc-dufumelois.fr](mailto:prevention@cc-dufumelois.fr)

■ **STOP** au brûlage des déchets ! Le brûlage des déchets (y compris des déchets verts) est interdit toute l'année !

Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant atteindre 450 € (art. 165 du Règlement Sanitaire Départemental et art. 131-13 du Code Pénal).

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception - réalisation - photos : Services Communication et Environnement Fumel Vallée du Lot / Photos : © Fixabay, Impressions : Imprimerie Motriné (Saint-Vite 47500) en 2 000 exemplaires sur papier recyclé.

## RAMASSAGE des encombrants ferrailles

Fumel Vallée du Lot



### ENCOMBRANTS - FERRAILLES

#### Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les déchets trop volumineux que vous ne pouvez pas transporter à la déchetterie (matelas, meubles, congélateur...).

#### Comment procéder ?

Prenez rendez-vous auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot. **Pensez à sortir vos déchets devant chez vous UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte !**

### RAPPEL DE LA LOI

■ **Stop aux dépôts sauvages !**

Il est formellement interdit de déposer des déchets sur le sol ou de les abandonner sur la voie publique ou privée. (art. R. 632.1 et R. 635.8 du Code pénal. Contrevenant de 2<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> classe (allant de 150€ à 3 000€)).

### DÉCHETTERIES

■ **4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire :** Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est **GRATUIT !**

### LOCATION DE BENNES

■ Si vous avez une grande quantité de matériaux à éliminer et que vous ne pouvez pas les transporter en déchetterie, Fumel Vallée du Lot vous propose la location d'une benne de 8 m<sup>3</sup> qui sera livrée à domicile pour une durée de 4 jours maximum aux tarifs suivants :

- Ferrailles, mobilier, cartons : **80 €**  
- Végétaux, bois, tout-venant : **120 €**  
Un seul type de matériau par benne. Gravats non acceptés.

Prise de rendez-vous, renseignements et réservations : **06 45 38 85 27**

## Connaissez-vous les services du Département de Lot-et-Garonne en matière de Solidarité ?

### L'Allocation Personnalisée d'Autonomie

# LOTETGARONNE.fr

Le Département Cœur du Sud-Ouest

#### A quoi sert l'APA ?

A domicile, à compenser la perte d'autonomie du personnelisé. A prendre en charge, totalement ou en partie, les aides de toute nature nécessaires pour accomplir les actes de la vie quotidienne.

#### Qui peut en bénéficier ?

Les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, vivant à domicile ou dans un établissement spécialisé.

#### Quels sont les critères d'attribution ?

Avoir 60 ans et plus. Être en perte d'autonomie (GR 1 à 4).

#### Comment est calculée l'APA ?

En fonction du degré d'autonomie et des ressources, un plan d'aide est élaboré par une équipe médico-sociale en collaboration avec le bénéficiaire et son entourage.

#### Service aides sociales

Direction de l'autonomie

Le service instruit les demandes d'aides sociales pour les personnes âgées.

9-12h / 14h-16h30

Du lundi au vendredi.

Tél : 05 53 69 41 52

Tél : 05 53 69 45 61

### La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Maison  
départementale des  
personnes  
handicapées de Lot-  
et-Garonne

Direction du développement  
social

SOLIDARITÉ  
SERVICES DÉPARTEMENTAUX  
MDPH 47

9-11h45/13h45-16h  
Du lundi au vendredi.

Tél. : 05 53 69 20 50  
Fax : 05 53 69 20 89

<https://www.mdph47.fr/>



La Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) a pour missions de vous orienter dans vos démarches et de faire respecter vos droits pour vous aider à reconquérir de l'autonomie. Dotée d'une équipe pluridisciplinaire de médecins, d'ergothérapeutes, d'infirmières et d'assistantes sociales renforcée par l'expertise apportée par divers organismes spécialisés, la MDPH a pour vocation de répondre à chaque situation individuelle en mettant en place un plan personnalisé de compensation du handicap.

Les interventions sont multiples et ont pour objectifs de favoriser une vie autonome et à domicile, par des aides financières nombreuses (allocations ou prestations), d'encourager les formules d'accueil alternatives (agrément de familles d'accueil, soutien aux structures d'hébergement), de favoriser l'intégration des jeunes personnes handicapées, (prise en charge du transport scolaire, soutien aux structures spécialisées ...) et de faciliter l'accès aux loisirs, au sport et à la culture, etc.

### Le Centre médico-social de Fumel

#### Place Voltaire à Fumel

Les Centres médico-sociaux de Lot-et-Garonne offrent à la population un service de proximité à travers un accueil spécialisé, des consultations et de nombreuses interventions de prévention individuelle ou collective à domicile ou sur les lieux de vie.

Tous les professionnels, des équipes pluridisciplinaires, y travaillent vous apportant des réponses quant à la rencontre, entre autres, de problèmes financiers, familiaux ou de maltraitance.

En effet, étant en contact avec tous les autres organismes et partenaires associatifs, ils peuvent ainsi intervenir aussi bien dans le domaine de l'action sociale, de la santé, de l'éducatif ou encore de la protection judiciaire de l'enfance.

#### Centre médico-social

# Fumel



Au service  
des nourrissons,  
des enfants,  
des adolescents,  
des parents,  
des personnes âgées,  
des personnes en  
difficulté.

Les actions proposées  
par le CMS Fumel  
sont gratuites.

Du lundi au vendredi  
9 h - 12 h 30 / 15 h 30 - 17 h

05 53 71 20 61



## Les coordonnées de mon service client

Vos contacts pour l'eau

### PAR TÉLÉPHONE

au coût d'un appel local

POUR VOTRE DOSSIER :

**05 53 72 01 10**

EN CAS D'URGENCE :

**05 53 72 01 09**



### EN POINT D'ACCUEIL



#### ZAC de Piquemil MONFLANQUIN

Lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Autre point d'accueil : Zac de Nombel 47110  
STE LIVRADE SUR LOT du lundi au vendredi  
de 9h à 13h et de 14h à 17h.

LE SERVICE  
PUBLIC DE L'  
**EAU**  
PAR AGUR

## AGENCE DE VILLENEUVE- SUR-LOT

1, rue Frédéric Ozanam  
47 300 Villeneuve sur Lot  
09 69 39 4000

## Contactez notre service de dépannage

Nos conseillers vous accompagnent pas à pas et répondent à vos questions.

**09 72 67 50 + n° de votre département**

(appel non surtaxé - 24 h/24 et 7 j/7)

## Accueil du secrétariat de mairie HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Nos deux secrétaires Nadège et Marie recevront le public les jours suivants :

### Ouverture au public

Lundi : fermé  
Du mardi au mercredi : 13h30 - 17h30  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 13h30 - 17h30  
Samedi : 9h - 12h

### Standard téléphonique

Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h  
Samedi : 9h - 12h



Les fermetures exceptionnelles sont annoncées sur l'application illiwap et apparaissent dans les actualités de la page [www.trentels.fr](http://www.trentels.fr)

## France services DE PENNE D'AGENAIS

**Une aide pour vos démarches administratives**



**Permanences sur rendez-vous :**

**05.53.36.25.25**

**Horaires d'ouverture**

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h à 17 h

Le mardi de 8 h 30 à 12 h  
Le samedi de 8 h 30 à 12 h

05 53 36 25 25

[franceservices@ville-pennedagenais.fr](mailto:franceservices@ville-pennedagenais.fr)  
[www.ville-pennedagenais.fr](http://www.ville-pennedagenais.fr)

**SUR INSCRIPTION**

Les mercredis : Fab Lab  
(impression 3D et outils numériques).  
Les jeudis : des ateliers numériques.



### Les services proposés



La Caisse des allocations familiales (Caf)\* - Création d'un compte, aide aux services en ligne, à la compréhension des courriers, accompagnement pour les réponses, aide pour compléter son dossier, aide au suivi de dossier en ligne, orientation pour les situations complexes...



Pôle Emploi - Aide à l'inscription et à l'actualisation mensuelle, aide à la compréhension des courriers et à la rédaction des réponses, conseil et orientation dans la recherche d'emploi...



Ministère de l'intérieur - Création de compte, accompagnement aux demandes de permis de conduire, cartes grises, pré-demandes de cartes d'identité et de passeports.



Assurance maladie - Créer un compte ameli, effectuer et suivre des démarches en ligne, télécharger des attestations de droit, relevés de paiement, prendre un rendez-vous en ligne, aider à compléter son dossier...



Finances publiques\* - Impôts - Création de compte, aide à la déclaration des revenus en ligne et paiement en ligne, aide à la compréhension des courriers reçus, aide pour compléter son dossier...



MSA (sécurité sociale agricole) - Création du compte, accompagnement aux services en ligne, aide aux demandes (APL - Retraite), suivi des déclarations trimestrielles RSA, aide pour compléter son dossier...



Assurance retraite - Création d'un compte, aide au dossier retraite (demande, informations), téléchargement des relevés de carrière, aide pour compléter son dossier...



La Poste - Aide à l'utilisation des outils en ligne, création adresse mail / compte, affranchir et acheter des produits en ligne, envoyer et suivre du courrier...



Point Justice\* - Orientation et information sur le droit du logement, de la famille, du travail, du droit administratif, des problèmes de voisinage, responsabilités civiles...

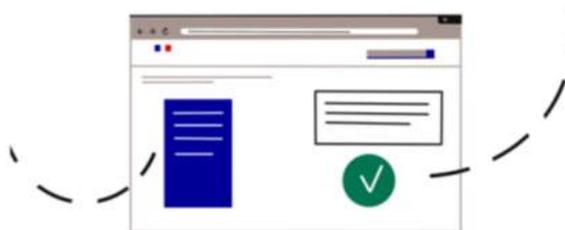


Fédération des particuliers employeurs de France - Création d'un compte Cesu, inscription d'un salarié à domicile, aide à la déclaration mensuelle...

\* Visio conseils possible avec les partenaires ou organismes

## Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.



Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

### Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- jouir de ses droits civils et politiques.

### Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- de sa qualité de contribuable
- de sa qualité de gérant de société.

**i** Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part.

[Accéder au service en ligne](#)

Grâce au [téléservice](#), vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

### À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité)
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

### Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre :

- une [déclaration sur l'honneur](#) précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription disponible en mairie.

## SERVICE DES IMPOTS DE VILLENEUVE-SUR-LOT

### Adresse

Chemin de Velours  
47300 Villeneuve-sur-Lot

Tél : 05 53 01 55 00

Site web : <https://www.impots.gouv.fr/acueil>

Courriel : [sgc.villeneuve-sur-lot@dgfip.fina.nces.gouv.fr](mailto:sgc.villeneuve-sur-lot@dgfip.fina.nces.gouv.fr)

### Horaires d'ouverture

Du Lundi au Mardi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00

Le Mercredi : de 08h30 à 12h00

Le Jeudi : de 08h30 à 12h00 de 13h30 à 16h00

Le Vendredi : de 08h30 à 12h00

L'après midi : accueil uniquement sur rendez-vous



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

# LA FIBRE FACILE ! AVEC LOT-ET-GARONNE NUMERIQUE

## LE SAVIEZ-VOUS ?



En juin 2024, 100% des foyers seront éligibles à la fibre optique.  
Aujourd'hui, 70% des logements et locaux professionnels sont  
déjà éligibles en Lot-et-Garonne.

J'en fais partie, c'est le moment de passer au Très Haut Débit !

### 1 Que peut m'apporter la fibre optique ?

- le Très Haut Débit Internet
- la possibilité de connecter tous mes appareils en même temps : PC, PC portable, tablette, smartphone, TV, console de jeux,...
- une meilleure qualité de réseau : stabilité, latence
- la couverture mobile dans le local, avec la fonction appel Wifi\*

\*si abonnement mobile et smartphone compatibles

### 2 Comment faire pour y avoir accès ?

Je consulte le site de mon fournisseur d'accès  
à Internet (FAI) et des autres FAI

### 3 Qui peut m'aider en cas de difficulté ?

- Le service client de mon FAI
- Le service commercial des autres FAI
- Les conseillers numériques de Lot-et-Garonne Numérique

0800 94 90 99

[conseillers.numeriques@lgnum.com](mailto:conseillers.numeriques@lgnum.com)



Crédits : Anonyme - Ne pas jouer sur la voie publique



## Département du Lot et Garonne Les contacts pour vos administrés

	Signaler une panne ou une demande commerciale pour un client Orange		39 00
	Signaler une panne ou une demande commerciale pour client professionnel		39 01
	Signaler une panne ou une demande commerciale pour un client entreprise		10 17
	Signaler un incident sur la voirie (poteaux, câbles, armoires...)		<a href="https://dommages-reseaux.orange.fr/">https://dommages-reseaux.orange.fr/</a>
	1ere Demande de raccordement maison neuve, lotissement		<a href="https://reperes-travaux.orange.fr/">https://reperes-travaux.orange.fr/</a>
	Dossier en cours raccordement maison neuve, lotissement		09 69 39 00 20
	Modifier ou déplacer une infrastructure Orange (poteau, câble). Demande de dépose des câbles pour élagage		<a href="https://reperes-travaux.orange.fr/">https://reperes-travaux.orange.fr/</a>
	Vous renseigner sur les ateliers numériques		<a href="https://orangedigitalcenter.orange.fr/">https://orangedigitalcenter.orange.fr/</a>
	Information fermeture du cuivre		<a href="https://www.fibercom.fr/fr/du-cuivre-a-la-fibre-les-avantages-de-la-fiber-com-communication/">https://www.fibercom.fr/fr/du-cuivre-a-la-fibre-les-avantages-de-la-fiber-com-communication/</a>
	Éligibilité fibre Orange		<a href="https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre">https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre</a>
	Solutions haut débit par adresse (éligibilité fibre, débit, satellite, ..)		<a href="https://maconnexioninternet.arcep.fr/">https://maconnexioninternet.arcep.fr/</a>

### Nos boutiques

**Boé** : Centre Commercial O Green Lamothe Magnac

**Villeneuve sur Lot** : 5 Rue de Paris

**Agen** : 93 boulevard République

**Marmande** : 16 rue Charles de Gaulle

	Prendre rendez-vous en boutique		<a href="https://assistance.orange.fr/assistance-commerciale/les-modalites-pour-joindre-orange/rendez-vous-en-boutique-ou-en-visio-prendre-ou-gerer-un-rendez-vous">https://assistance.orange.fr/assistance-commerciale/les-modalites-pour-joindre-orange/rendez-vous-en-boutique-ou-en-visio-prendre-ou-gerer-un-rendez-vous</a> 324202-859142
---	---------------------------------	---	---

**URGENCE**  
**114**

Le service public gratuit réservé  
aux personnes sourdes, sourdaveugles,  
malentendantes et aphasiques,  
pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Manière de contact

VIDEO TCHAT IMAGES SMS

Où nous trouver ?

Notre application **Urgence 114**  
à télécharger sur votre store

URGENCE  
**114**

Notre site internet :  
[urgence114.fr](http://urgence114.fr)

**VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES**  
Au travail, à la maison,  
dans l'espace public,...

**RÉAGIR  
PEUT TOUT  
CHANGER**

VIOLENCES FEMMES INFO  
**APPELEZ LE  
3919\***

\*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser

**2024**

**EN CAS DE  
VIOLENCES**  
*brisez le silence !*

PERMANENCES de la  
MAISON DES FEMMES  
Mairie de MONTAYRAL  
2 lundis par mois

- SANS RENDEZ VOUS
- ANONYME
- GRATUIT

**FUMEL**  
VALLÉE DU LOT

**CALENDRIER DES PERMANENCES POUR 2024**

Les lundis suivants, de 9h à 12h

15 et 29 janvier	10 et 24 juin
05 et 19 février	09 et 23 septembre
04 et 18 mars	07 et 21 octobre
08 et 29 avril	04 et 18 novembre
13 et 27 mai	02 et 16 décembre

**Pas de permanence en juillet ni en août**

**ACCUEIL DE JOUR DEPARTEMENTAL**  
4 RUE DARFEUILLE, 47300 VILLENEUVE SUR LOT  
TEL : 05 53 40 03 62 - [maison.femmes@laposte.net](mailto:maison.femmes@laposte.net)  
Du lundi au vendredi, 9h - 17h

Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Pixabay.  
Conception - Réalisation : Service Communication de Fumel vallée du Lot.  
Imprimé en 400 exemplaires par l'imprimerie ??????

# Plan Communal de Sécurité

numéro astreinte : 06 75 20 08 24

15

SAMU

17

Police  
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes  
urgences

## Rétrospective en images



### Cérémonie du 11 novembre



### Exercice de Sécurité Routière





Chien, chat, mais aussi furet : tous ces animaux de compagnie doivent être identifiés, c'est-à-dire enregistrés dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques en France. Ce fichier est géré par la société [I-cad](#), placée sous délégation du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Retrouvez toutes les informations sur cette obligation légale.

L'identification peut être réalisée selon deux méthodes par des professionnels habilités :

- par un tatouage de lettres et de chiffres sur la peau de la face interne du pavillon de l'oreille ou à l'intérieur de la cuisse ;
- par une puce électronique de la taille d'un grain de riz, injectée sous la peau. Le code, composé de 15 chiffres, pourra être lu grâce à un lecteur spécial et permettra l'identification de l'animal.

L'identification d'un animal de compagnie est le seul moyen qui permette de faire un lien officiel entre l'animal et son propriétaire. Elle suivra l'animal tout au long de sa vie. Il est donc primordial de veiller à actualiser les informations sur le fichier national.

Un vétérinaire ou service municipal muni d'un lecteur spécifique pourra lire le tatouage ou l'identification électronique d'un animal trouvé.

*Il s'agit d'un service gratuit qui permet, si l'animal est identifié comme l'exige la loi, de retrouver son propriétaire.*

## Les élections européennes

Les prochaines élections européennes auront lieu en juin 2024.

Les élections européennes ont lieu tous les cinq ans, entre le jeudi et le dimanche d'une période de référence déterminée par les États membres. Elles sont régies par la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen.

Les prochaines élections européennes auront lieu entre le 6 et le 9 juin 2024, dans toute l'Union européenne. Pour la France, elles se tiendront le dimanche 9 juin 2024.

Les élections européennes permettent aux citoyens européens d'élire les représentants au Parlement européen - ou "eurodéputés" - au suffrage universel direct à un tour, pour un mandat de cinq ans renouvelable.



AGRESSIONS, HARCÈLEMENT OU VIOLENCES ?

# Tu as besoin d'aide ?

VICTIME OU TÉMOIN, IL Y A TOUJOURS UN NUMÉRO POUR T'AIDER.



À LA MAISON



SUR LES RÉSEAUX



À L'ÉCOLE

N'hésite pas à en parler à un adulte ou à appeler ces numéros. Au bout du fil, il y aura toujours une personne de confiance pour t'écouter, t'aider et te conseiller de façon anonyme, gratuite et confidentielle.



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE- URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, le service urbanisme de la Communauté de communes Fumel Vallée du Lot est en charge de l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS). Celui-ci assure l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il est également un soutien technique auprès des différentes communes et organise des sessions de formations pour les techniciens communaux et les élus.

Cette prise de compétence en urbanisme réglementaire s'inscrit dans le cadre de la loi ALUR du 24 Mars 2014. Elle se matérialise par la fin de la mise à disposition gratuite des services de l'État concernant l'instruction des Sols.

En effet, cette compétence, anciennement dévolue à la DDTM, est désormais assurée par la Communauté de Communes, qui, en lien avec les communes ayant adhéré par convention à ce service, veille à ce que les projets soumis à autorisation soient conformes aux documents d'urbanisme en vigueur.

Le service ADS instruit différents actes d'urbanisme :

- Les permis de construire ;
- Les permis d'aménager ;
- Les permis de démolir ;
- Les déclarations préalables (le cas échéant) ;
- Les certificats d'urbanisme opérationnel ;
- Les Autorisations de construire, d'aménager ou de modifier un Etablissement recevant du public (ERP).
- Les Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) ;

## VOS CONTACTS



**Gérard PAGIUSCO**

Agent Instructeur

05 53 36 88 58

gpagiusco@cc-dufumelois.fr

## DÉMARCHES ET FORMULAIRES EN LIGNE

Le site officiel de l'administration française, Service Public, met en ligne, les formulaires pour toutes vos démarches en matière d'urbanisme : projet de construction, autorisations d'urbanisme, déroulement des travaux, fin des travaux :

### Saisine par Voie Électronique (SVE) :

La Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot, a mis en place la numérisation des démarches d'Urbanisme.

Vous pouvez déposer par voie électronique, vos démarches en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://gnau-cdg47.operis.fr/gnau/?ref=Fumel-Vallée-du-Lot#/>

**Projet de construction** : certificat d'urbanisme ; recours à un architecte

**Autorisations d'urbanisme** : déclaration préalable ; permis de construire ; transfert d'un permis de construire ; permis d'aménager ; permis de construire ou d'aménager modificatif ; permis de démolir

**Déroulement des travaux** : affichage de l'autorisation ; déclaration d'ouverture de chantier ; contestation d'une autorisation d'urbanisme

**Fin des travaux** : déclaration d'achèvement des travaux ; garanties après la réception des travaux ; assurance construction "dommages-ouvrage" ; assurance responsabilité professionnelle

Pour chaque démarche, il explique les différentes étapes et met en téléchargement les formulaires nécessaires à la constitution du dossier :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N519>



Connexion

### S'INFORMER

#### SUR LE RÉGLEMENT

RÈGLEMENT

ZONAGE

### FORMULER

#### UNE DEMANDE D'URBANISME NUMÉRIQUE

Quel dossier ?

Informations sur la saisie numérique

Contactez le service

CUa

CUb

DCC

DP

DPLT

DPMI

PA

PC

PCMI

PD

DIA

## La commune a son site internet.

Vous pouvez le visiter en allant sur le lien joint : <https://www.trentels.fr/>



## Informez-vous en temps réel avec ILLIWAP alertes, actualités, évènements, travaux

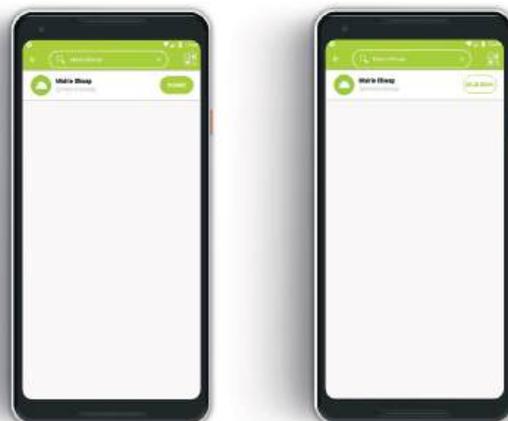


PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE VERSION D'ILLIWAP  
RECHERCHER UNE STATION



Ils peuvent également scanner le QR Code de la station via le scanner intégré.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE VERSION D'ILLIWAP  
S'ABONNER À UNE STATION



Une fois que la station recherchée s'affiche, les citoyens peuvent s'y abonner en cliquant sur « SUIVRE »

Une fois l'abonnement pris en compte, la station vient se placer dans l'onglet « Mes stations » de l'application.

Le bouton «SUIVRE» est remplacé par le bouton «DEJA SUIVI»

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE VERSION D'ILLIWAP  
FIL D'ACTUALITÉ



L'ensemble des messages émanant des stations auxquelles le citoyen est abonné, se voient les informations géolocalisées envoyées par les communes ou le citoyen par le passage, s'affichent dans le fil d'actualité de leur application.

Ce fil d'actualité est accessible sur l'écran d'accueil de l'application

Infos légales :

Directeur de publication : Lionel Paillas

Commission Communication : Elisabeth Faubel, Responsable

Mise en page et graphisme : Claire Bonneilh - Site internet : Richard Bonnor et Marie Gomez-Vanderplancke

450 exemplaires